

Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrégation P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, mai / juin 2006
N° 66 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Temps gris / J. Rogissart, pp. 2-3

Les Cantons belges d'Eupen et de Saint-Vith
sont-ils pris dans les rets allemands?
/ P. Mélot, pp. 4-5

Nous avons lu / B. Coune, pp. 6-7

Combat pour le français de C. Hagège
/ A. Laurant, pp. 8-9

Billet sur la Francophonie / P. Bertrand, p. 10

L'Europe et les langues
/ A. M. Campogrande, p. 11

Du fictif au réel / Oculus, pp. 12-13

La patrie française de Belgique
/ M. De Middelsteer, pp. 14-15

La Flandre antimilitariste / M. Sutor, p. 16

Détente, p. 17

Belgique, le dernier quart d'heure ?, p. 18

D'une maladie à l'autre / M. Philippe, p. 19

Pauvre "Piedbœuf" ! / P. Durieux, p. 20

Se naturaliser français ?

/ M. Martens et J.-S. Jamart, pp. 21-22

Le Point et Libération / J. Liénard, p. 23

Échos de France / C. Opassich, pp. 24-25

Échos de Flandre / J. Goffin, pp. 25-27

Épinglé dans la presse

/ J. Liénard, pp. 27-29

Lettre de Jacques Duboin à

Gaston Doumergue, p. 31

Les articles n'engagent
que leurs auteurs



Temps gris

Jacques Rogissart

Il y a, dans plusieurs pays d'Europe occidentale, une morosité ambiante qui déprime les peuples et assoupit les énergies. Les gouvernements, dépossédés par "l'Europe" de la plupart des prérogatives régaliennes, n'arrivent plus à maîtriser les grands problèmes de société. Ils courent d'une urgence à l'autre avec plus de loquacité que d'abattage. Après le passage des bourrasques, ils rafistolent tant bien que mal le toit et les murs de la maison commune livrée en permanence aux intempéries qui l'assaillent d'on ne sait où, autant dire de partout en ces temps de mondialisation déchaînée. Mais "l'Europe", que fait-elle ? Rien que promettre des lendemains qui chantent, en nous livrant toujours plus aux bises glaciales du chômage, de la précarité et, somme toute, du déclin. Les idéologies d'antan ont disparu, sinon un droit-de-l'hommeisme délétère qui invite à d'ineptes et interminables repentances, protège la racaille plutôt que les braves gens et camoufle d'énormes dangers pour nos équilibres sociétaux. Oh, ce n'est pas qu'il faille regretter trop les vieilles doctrines, il était temps de les rouler dans ce que Renan appelait "le linceul de pourpre où dorment les Dieux morts". Mais du moins leur concurrence stimulait, en chaque faction d'adeptes, le désir de mieux faire et allongeait la vue des décideurs. Aujourd'hui, le spectacle remplace la vraie politique, la cohérence dans la durée se disloque sous les coups de l'imprévu et des impératifs mouvants du marketing ; les vociférations des meetingistes elles-mêmes ne sont que bruits assourdis sur la banquise faite de ce que Piotr Stolypine nommait "la glace des âmes fatiguées".

Pour notre bonheur, la France, malgré ses maas-trichtiens et d'ailleurs en partie à cause d'eux, échappe encore un peu à cet engourdissement. Chargée d'une gloire accumulée au fil d'un long passé, encore pénétrée de la conviction qu'elle a quelque chose à dire aux hommes, elle ne se résigne pas à n'être plus qu'un bouchon sur la houle du mondialisme économique et financier. Un vieux messianisme révolutionnaire, un gisement civilisationnel sans cesse remué par une classe intellectuelle brillante et son goût pour les débats d'idées la préservent de l'amnésie complète qu'appellent de leurs vœux les princes et les pantins du Système "global". Sa résistance a faibli, on ne saurait le nier, sous MM. Mitterrand et Chirac, mais elle est encore assez vigoureuse pour lui garder son rang de grande nation. On dirait que son instinct profond justifie une des lois de son destin qu'avait dégagée le duc de Castries dans son *Histoire de France* (1) : elle finit toujours par rejeter un projet européen dont

elle n'a pas la maîtrise. Et, on l'a vu clairement en 2005, une Europe dont l'objectif majeur est une concurrence sans frein, qui commence à profiter plus au monde extérieur qu'à elle-même, une Europe qui croit jeter dans ce marécage les fondations de sa puissance, n'est pas un projet français. Faut-il croire aux présages ? Il n'en manque pas qui annoncent chez elle des retournements d'opinion. Ils ne laisseront pas intacte la pensée unique et le politiquement correct. L'agitation actuelle autour du contrat de première embauche en est un nouveau signe précurseur. Pour le meilleur ou pour le pire ? Je crois au meilleur. La République est solide : la démocratie n'est pas en peine.

La Wallonie, si française par ses traditions, sa culture et ses cadres de pensée, ne baigne malheureusement pas dans ce bouillonnement. Elle patauge dans le belgicisme dont les miasmes la stérilise. Où sont ses grands capitaines d'industrie qui l'illustrèrent jusqu'en 1940 ? Où sont ses tribuns populaires qui la guidaient dans ses révoltes contre l'injustice ? Comment ne pas avoir le cœur serré devant la morne apathie dont elle accueille les fermetures d'usines et le démantèlement des services publics ? Ne plongeons pas dans l'abîme du désespoir. Il y a des frémissements, des bouts de tissu économique qui se créent ou se revivifient, des innovations, des inventions... Mais les poings se serrent de rage en entendant nos élus valider les erreurs eurocratiques, brandir la fiction royale comme un palladium, vanter une Constitution belge qui nous fige dans l'abaissement et mendier en pleurnichant les aides d'une Flandre qui n'entend plus que le langage du troc.

Il est devenu visible que les partis francophones n'ont aucun plan de campagne pour la prochaine confrontation communautaire et il faut que ce soit flagrant pour qu'un belgicain aussi patenté que M. Didier Gosuin ose le dire tout haut. Ils se serrent en grelottant et ils appellent cela un front. Ils n'ont que la fermeté à la bouche et leurs stratèges cherchent anxieusement sur la carte l'une ou l'autre voie de retraite. Notez qu'ils ne parlent plus de refuser toute discussion institutionnelle ; ce serait tellement irréaliste qu'ils verseraient dans l'absurdité. De même, ils ne minimisent plus le séparatisme flamand ; à franchir certaines limites, la propagande se retourne contre ses auteurs. De temps à autre, ils murmurent à voix presque basse qu'ils font creuser par des experts l'hypothèse de la sécession. J'en accepte l'augure, mais le peu qui en filtre ébauche des scénarios si pessimistes qu'ils donnent à soupçonner que >>>

leurs auteurs lisent l'heure sur le visage de qui les paie. Le seul plan d'avenir un peu consistant qui émerge du creuse-méninges est la création d'un État commun (unitaire ou fédéral, la question semble en discussion) à la Wallonie et à Bruxelles, ce que le jargon partocratique appelle le Wallobrux. Ce serait certes mieux que l'État belgo-flamand d'aujourd'hui, à condition toutefois qu'il n'en soit pas la copie en petit, avec un roi-potiche, des cultes budgétivores et le maintien des privilèges flamands à Bruxelles. À condition aussi que la Wallonie y conserve son intégrité territoriale (on connaît certaines vues bruxelloises sur son morceau de Brabant) et suffisamment de pouvoir de décision pour maintenir sa cohésion générale. Il est en effet à noter que les concepteurs du projet ont une fâcheuse tendance à le centrer sur une suprématie stratégique de l'actuelle capitale. La solidarité avec celle-ci est un impératif de notre économie et de la défense internationale de la Francophonie, mais elle ne doit pas river le sud à des politiques sans issue où fleureraient mauvais les nostalgies unitaristes des "zinneken", avec ce qu'elles impliquent d'éloignement vis-à-vis de la France. Disons tout de suite que cette mentalité du passé décline parmi les Bruxellois ; elle est cependant encore assez vivace pour qu'il soit utile de mettre les points sur les i avant de signer le contrat. Car la France doit rester toujours présente à notre horizon de pensée.

Je suis persuadé que le "Wallobrux" serait économiquement très viable, quoiqu'en professent les experts des partis traditionnels, et même que l'indépendance lui donnerait un surcroît de vitalité. Mais il est vain de se dissimuler sa faiblesse politique. Sans accorder trop d'importance aux inévitables frictions d'intérêts entre ses deux composantes, force est de l'imaginer bien faible face aux coups de boutoir d'une Flandre qui ne se laissera pas éjecter de Bruxelles sans réagir et sans infliger un supplément d'oppression aux francophones des communes à facilités — y compris Fournon. Faible aussi face aux convoitises d'une eurocratie soutenue par plusieurs puissances et avide d'y remplacer son caractère français par le multiculturalisme. La Wallonie ne sera pas plus à l'abri. Rien de sérieux n'a été fait pour préparer son indépendance, présentée au contraire

comme un épouvantail à sa propre population. Si le processus de la sécession reste conduit comme il l'est aujourd'hui, elle sera déboussolée, sans véritable pupitre de commande, avec une caste dirigeante sans vision et la tête encore farcie des mythes belgicains. Le pouvoir y apparaîtra encore plus impuissant que dans le ci-devant royaume, suscitant par vacuité une épidémie de revendications sociales et sous-territoriales. L'avenir n'est écrit nulle part et nous ne sommes pas condamnés sans recours à vivre un tel scénario. Accordez-moi pourtant que les spectacles de l'actualité lui donnent de la vraisemblance.

Comme les choses seraient plus simples avec la France ! La solidarité nationale ne serait pas une expression vide de sens. Elle donnerait un sens à notre vie en société. Nous aurions la fierté de participer à part entière d'un glorieux passé et d'un présent d'importance dans les affaires du monde. Il en découlerait des politiques abordant les vrais problèmes, ceux que nos oligarques se condamnent à ne pas résoudre en les dissociant de la question nationale. Nous ne serions plus méprisés, discriminés, volés dans un régime confisqué par un peuple étranger. Nous serions les Bretons ou les Corses du nord, comme le serinent les belgicains ? Plût au ciel que la Belgique ait fait pour nous ce que la République a fait pour la Bretagne et la Corse ! Nous perdriions notre identité ? Laquelle puisqu'elle est française ? Nos spécificités dans le domaine roman ? Celles de chaque terroir de France sont bien vivaces. Pourquoi pas les nôtres ?

La France n'est pas un pays de cocagne où les alouettes rôties vous tombent dans la bouche — il n'y en a pas sur cette terre. Ni un paradis pour les joueurs de harpe céleste. Mais elle est prospère, créatrice et puissante. Tout ce qui nous manque. Et quel surcroît de confiance en elle nous lui apporterions en rejoignant sa destinée ! Non, ne nous laissons pas dire que nous deviendrions français comme des minables à bout de ressources. Au sortir de la nuit belge, nous ferions briller le beau nom de citoyen. ■

(1) Éd. Robert Laffont, dernière édition en 1983.

IN MEMORIAM — Notre ami André Zumkir nous a quittés à l'âge de 83 ans. Licencié en Histoire de l'Université de Liège, il sera d'abord l'assistant du professeur Halkin, puis fera une carrière de professeur d'histoire à l'Athénée de Liège. C'est depuis la guerre qu'André Zumkir défend la Wallonie en collaborant à l'hebdomadaire *Forces nouvelles*. Il y prône le fédéralisme, ce qui ne l'empêchera pas, au Congrès national wallon de 1945, de voter en faveur du rattachement de la Wallonie à la France. En 1961, il adhère au Mouvement populaire wallon et devient le président de la section de Liège-Ville. Un peu plus tard, André sera un compagnon de route de François Perin, fondateur du Parti Wallon des Travailleurs. Il se rallie en 1968 au Rassemblement Wallon dont il devient l'un des conseillers communaux jusqu'en 1977, année où il préférera siéger en qualité de conseiller indépendant. En 1994, André Zumkir participera à la fondation de *Wallonie-France* dont il restera l'un des fidèles soutiens. Le comité de rédaction de *Wallonie-France* présente à Madame Zumkir et à sa famille l'expression de toute sa sympathie.

Les Cantons belges d'Eupen et de Saint-Vith sont-ils pris dans les rets allemands?

Pierre Mélot

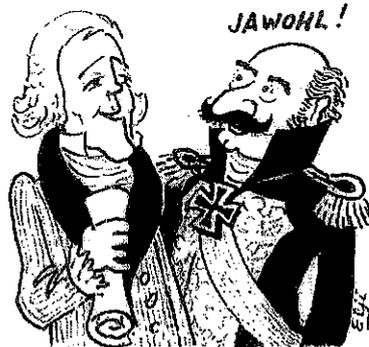
Voilà une question bien inquiétante pour la cohésion de la Belgique et son intégrité territoriale. De même que pour la stabilité de la Région wallonne et de la Province de Liège dont font partie les Cantons de l'Est peuplés de quelque 70.000 habitants majoritairement germanophones. Pourtant, elle ne semble nullement interpellier les "bons belgicains" wallons et bruxellois, engeance naïve qui se répand à tous les vents en propos patriotiques exaltés, sorte d'allégeance à la Flandre.

Que nous apprennent la lecture de la presse germanophone (belge et allemande) et l'observation attentive des déclarations politiques et des mesures et engagements pris des deux côtés de la frontière germano-belge ?

On y découvre de nettes tendances expansionnistes de la République fédérale d'Allemagne (RFA) à l'égard de la Communauté germanophone de Belgique (CGB). Tendances non subies avec résignation, mais — il faut bien le dire — encouragées par les responsables politiques de la partie orientale de la Belgique. Nous livrons ci-dessous à l'intention de nos lecteurs des informations de première importance relevées dans la presse germanophone, notamment dans le *Grenz-Echo* (*Écho de la Frontière*), unique quotidien belge en langue allemande, édité à Eupen et sur le site informatique très instructif www.german-foreign-policy.com (Politique extérieure de l'Allemagne). Par souci de concision, nous résumons ces informations récentes qui, pour bon nombre de Belges, auront — nous n'en doutons pas — le caractère de véritables révélations.

Par un "accord de collaboration transfrontalier", la minorité germanophone de la Belgique orientale continue de manifester sa volonté d'autonomie et cherche le rapprochement avec Berlin. Les neuf communes germanophones entourant Eupen et Saint-Vith et la ville wallonne de Malmédy envisagent une «interconnexion aussi étroite que possible» avec l'Allemagne par l'intermédiaire du Land voisin de Rhénanie du Nord-Westphalie (RNW), des arrondissements de Cologne et d'Aix-la-Chapelle et de l'agence Eurégionale 2008, relayées en cela par le Syndicat des Communes rhénanes (SCR). Ce syndicat regroupe les villes et districts de RNW. Et l'Euregio Meuse-Rhin (dans laquelle les francophones sont très minoritaires) est mentionnée, elle aussi, dans cet accord comme «plate-forme centrale pour le développement de la coopération». Ces neuf communes faisaient partie du Reich allemand jusqu'au 1er janvier 1920 et sont un terrain privilégié pour la subversion que l'Allemagne exerce à nos frontières.

AINSI ON
REJOUE... 1815?



La déclaration commune signée le 4 mars 2004 par le ministre-président de la CGB Karl-Heinz Lambertz (PS) et celui du Land de RNW Peer Steinbrück (SPD) concerne des domaines politiques

importants : enseignement, art et culture, médias, loisirs, sport et tourisme, jeunesse, affaires sociales et santé, formation et emploi, Europe et politique structurelle européenne, questions générales du ressort de l'administration. Ces domaines «d'intensification de la coopération» sont si nombreux qu'il s'agit en fait d'un transfert partiel de la souveraineté de l'État belge vers le territoire de la RFA sans que la Belgique ne puisse bénéficier, en contrepartie, d'une influence analogue en Allemagne. Un exemple : des écoliers belges vont apprendre «l'instruction civique» au moyen de matériel pédagogique provenant de la RFA... pour autant que leurs écoles soient situées dans la partie orientale de la Belgique. Ce matériel est fourni par le Centre fédéral pour l'Éducation politique dont le siège est à Bonn. Et, lors de son entrée en fonctions, le nouvel ambassadeur d'Allemagne a convenu avec le ministre-président Lambertz que les jeunes de l'Est de la Belgique seraient également associés aux activités de l'Office franco-allemand de la Jeunesse. C'est dire si l'encadrement politique et culturel de la génération montante promet d'être "soigné" en Communauté germanophone ! Pas de doute : cette Communauté se détache peu à peu de Bruxelles et de Namur pour s'amarrer à des structures allemandes.

Cette usurpation manifeste de souveraineté est tolérée par le Gouvernement central belge, ce qui encourage la minorité germanophone à intensifier ses efforts en direction de l'autonomie. De nombreuses compétences, surtout culturelles, éducatives et sociales, ont déjà été arrachées à la Wallonie.

>>>

Et cela va continuer, comme l'a déclaré le ministre-président Lambert. Depuis le 1er janvier 2005, la CGB exerce sa tutelle sur les communes.

Pour subvenir à ces besoins nouveaux, elle disposera de fonds budgétaires supplémentaires de plus de 17 millions d'euros. Puis viendra le tour de la compétence sur l'aménagement du territoire, ce qui permettra à la CGB d'organiser son évolution structurelle indépendamment de la Wallonie. Dans un discours prononcé à Cologne, le ministre-président Lambert, qui soutient activement le régionalisme, a déclaré qu'il revendiquait l'organisation d'un référendum sur l'avenir des Belges de langue allemande. À ses yeux et à ceux de son parti (mais les autres formations sont grosso modo sur la même longueur d'onde), le référendum doit servir à détacher la CGB de la Wallonie afin de lui reconnaître d'amples droits souverains qui ont été attribués au royaume de Belgique lors des traités de paix avec l'Allemagne.

Se présentant comme un «*ouvreur de portes*», le ministre-président Lambert estime que la force de sa région réside dans sa position stratégique comme «*tête de pont*» entre les Länder allemands et leurs partenaires wallons et flamands. Au plan économique, des «*journées consacrées aux relations économiques*» sont organisées en CGB pour renforcer l'interdépendance des entreprises allemandes et «*germano-belges*». L'industrie allemande, fortement tournée vers l'exportation, cherche sans relâche des concessionnaires multilingues susceptibles de favoriser son expansion dans leurs régions respectives.

Il est à noter que les institutions belges autres que celles de la CGB sont explicitement tenues à l'écart des accords bilatéraux en-

tre la CGB et le Land de RNW, lesquels définissent leur «*réseau*» comme exclusif. Il faut cependant ajouter que le Gouvernement d'Eupen complète cette connexion croissante avec le territoire allemand par une coopération permanente avec des minorités allemandes dans différents États européens, notamment avec la minorité germanophone d'Italie du Nord (Haut-Adige), avec l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, et entretient des contacts étroits avec la fondation allemande Hermann-Niermann, dont le siège est à Düsseldorf (RFA).

La fondation Hermann-Niermann, qui dispose de moyens très importants et se qualifie elle-même «*d'utilité publique*», s'est fixé pour mission de soutenir moralement et matériellement les minorités ethniques allemandes en Europe. Elle est soupçonnée d'avoir servi de base opérationnelle à des extrémistes de droite, des terroristes présumés et des promoteurs de la «*germanité à l'étranger*». Son terrain d'action privilégié était la Belgique orientale où la minorité germanophone a été inféodée à la cause allemande à grand renfort de subventions.

Quant à l'ARD, première chaîne de la télévision publique allemande, elle évoque à mots couverts, dans des émissions en faveur du régionalisme, les efforts de Berlin pour dénationaliser progressivement l'Est de la Belgique. On y présente le Belge oriental comme un germanophone «*qui se sent aujourd'hui encore, d'une certaine manière, sans vraie patrie*». Il s'agit, pour les milieux nationalistes allemands, d'aider les Belges germanophones à «*surmonter*» la frontière germano-belge au profit d'une «*euro-région*» centrée sur l'Allemagne.

Les Cantons de l'Est ont toujours été l'objet de tentatives de sub-

version de la part de nationalistes et de membres de l'extrême droite allemande qui y ont trouvé des alliés. La progression des courants séparatistes y est manifeste même si, au grand jour, on s'y prétend pleinement belge, fidèle à la dynastie, etc., etc. Outre la mouvance germano-centrique, le séparatisme flamand prôné par le *Vlaams Belang* y est distillé depuis de nombreuses années, contribuant à la minoration du français, langue qui constitue pourtant un atout de première force dans les relations économiques pour les habitants de cette région-tampon entre les mondes francophone et germanophone. Rappelons que le nationalisme flamand a souvent collaboré avec Berlin. Pendant la Première Guerre mondiale, l'occupant allemand avait réussi, grâce à sa «*Flamenpolitik*» (politique flamande) spécifique, à se ménager les faveurs de la population de langue néerlandaise. Après 1918, le *Frontpartij* (parti frontiste) a soutenu les partisans belges d'un empire germanique qui devait s'étendre jusqu'à la Manche.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale également, des organisations flamandes se rallièrent à l'occupant allemand. Plusieurs collaborateurs nazis, comme l'ancien commandant de la formation fasciste «*Brigade noire*» Jef François, faisaient partie des membres fondateurs du *Vlaams Blok* qui a été interdit à cause de son action raciste et qui s'est dissous dans le *Vlaams Belang* par suite de cette interdiction.

Pour terminer, rapportons une opinion étalée maintenant dans la presse belge germanophone. On y souligne que la Communauté germanophone de la Belgique orientale est «*sur un terrain mouvant où la question cruciale "Où est notre place ?" pourrait bien se poser de manière dramatique*».



La Bataille des langues en Europe

par Yvonne Bollmann (1)

Il s'agit d'un ouvrage essentiel. L'auteur, germaniste et maître de conférences à l'université de Paris-XII, y dévoile un pan d'ordinaire caché de la construction européenne: le travail de sappe engagé contre l'État-nation, au nom de «*la décolonisation intérieure de l'Europe*» (*sic* - propos rapportés p. 46).

Instrument juridique du Conseil de l'Europe, la Charte des langues régionales ou minoritaires, entrée en vigueur le 1^{er} février 1998, participe, avec sa sœur, la Convention cadre pour la protection des minorités nationales, du piège ethniste tendu pour faire droit à la conception allemande de la nation comme «*ensemble organique à caractère ethnique*» (p.9) et introduire les ferments de la division dans la République française, si d'aventure celle-ci venait à la ratifier. La genèse de ladite Charte, que retrace avec précision Yvonne Bollmann, son texte même, qui encourage l'usage des langues régionales comme langues d'administration, de justice et d'enseignement, mais aussi le pedigree, ses principaux promoteurs en portent témoignage.

Au nombre de ceux-ci figurent, en effet, la revue *Europa Ethnica*, éditée à Vienne, pour laquelle l'ex-RDA n'est pas l'Allemagne de l'Est mais «*l'Allemagne du centre*» (*Mitteldeutschland* ; *sic*), propos rapportés p. 97), la *Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen* (FUEV, en français Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes), attachée à la promotion des droits du *Volksgruppe*, compris comme «*groupe organique fondé sur le*

lien du sang, en deçà même de l'identité linguistique» (p. 75), et l'*Internationales Institut für Nationalitätenrecht und Regionalismus* (INTEREG, en français Institut International pour le Droit des Nationalités et le Régionalisme), à la fondation duquel ont, entre autres, pris part des réfugiés allemands des Sudètes, et que finance l'État fédéré de Bavière.

Ces associations militent en faveur d'une Europe fédérale des régions, en fait des ethnies, une «*Europe des souches*», et pour l'instauration de droits collectifs dont celles-ci seraient le sujet et qui primeraient les droits individuels — en effet, c'est un «*lien indissoluble*» (p. 91) qui unirait les individus à leur communauté, à laquelle ils appartiendraient de naissance. L'Europe serait ainsi recomposée, après démembrement des États-nations, selon des contours ethnolinguistiques : cependant que l'Alsace et la Moselle, le Luxembourg, les cantons belges dits «*rédimés*», la Suisse alémanique, le Tyrol du Sud et l'Autriche formeraient avec l'Allemagne un nouveau Saint Empire romain de la Nation germanique, l'Écosse, la Bretagne, la Catalogne, l'Occitanie, le Frioul... seraient détachés de leur gangue stato-nationale respective et accéderaient à l'autonomie (2). Au besoin, appel serait fait à une instance internationale pour assurer, sur le modèle de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, le respect du droit, ou *devoir* des peuples à l'autodétermination et au pays ancestral (en allemand *Heimat*). «*L'ethnisme considère que partout où il y a une langue autochtone il y a un peuple et que ce peuple a le droit de diriger son propre destin culturel, politique et économique* », résume François Fontan, fondateur du Parti Nationaliste Occitan (cité p. 132).

Leurs revendications pourraient laisser penser que la FUEV et l'INTEREG sont des associations fantaisistes ou isolées, sans guère d'influence. Or il n'en est

rien. Outre qu'elles ont œuvré de manière décisive à l'adoption de la Charte des langues régionales ou minoritaires et de la Convention cadre pour la protection des minorités nationales, elles disposent de relais nombreux au sein des mondes universitaire, médiatique et politique, surtout au Conseil de l'Europe et au Parlement européen. Ainsi, rapporte Yvonne Bollmann, le Bureau Européen pour les Langues les Moins Répandues (BELMR), créé à l'instigation du groupe des eurodéputés socialistes, reçut du Parlement européen une subvention annuelle de 640.000 écus, de 1984 à 1998.

Beaucoup de personnalités importantes témoignent, peu ou prou, de leur sympathie ou de leur bienveillance à l'égard des thèses ethnistes, voire de leur adhésion pleine et entière à celles-ci. Y. Bollmann cite, entre autres, Franz Matscher, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Jean Sibille, chargé du dossier des langues régionales au ministère français de la Culture en 1998-1999, Hans-Gert Pötering, président du groupe PPE-DE (Parti Populaire Européen — Démocrates Européens) au Parlement européen, Jean Touscoz, président honoraire de l'université de Nice-Sophia Antipolis, Antje Vollmer, vice-présidente écologiste du *Bundestag* jusqu'en 2005, voire Joseph (Joska) Fischer ou Lionel Jospin, qui, tant en qualité de ministre de l'Éducation nationale que de Premier-ministre, fut un adepte du «*credo différentialiste*» (Christian Jelen, cité p. 22), ainsi que l'atteste, notamment, feu son projet de statut pour la Corse.

Si des hommes politiques ou des universitaires français prêtent main-forte à la mise en œuvre du programme ethniste, celle-ci est surtout le fait de l'Allemagne, et ce depuis près de 90 ans. Chancelier puis ministre des Affaires étrangères, Gustav Stresemann mit la défense des minorités >>>

ethnolinguistiques européennes (et des peuples colonisés) au service des intérêts de la République de Weimar, avant que le III^e Reich ne reprenne à son compte la notion de *Volksgroupe* pour justifier sa politique d'expansion. Cette proximité honteuse ne décourage guère les autorités allemandes de « *renouer aujourd'hui avec une politique des minorités analogue à celle qui a été la sienne [...] entre les deux guerres* », constate Yvonne Bollmann (p. 170). L'ex-Yougoslavie n'en a-t-elle pas 'maléficié' pendant la dernière décennie ?

Et l'auteur d'évoquer, en conclusion de son essai édifiant autant que passionnant, la décision du 15 juin 1999 du Conseil constitutionnel français. Cette décision résonne, avec netteté, tel un avertissement : « *En ce que [la Charte] confère des droits spécifiques à des "groupes" de locuteurs de langues régionales ou minoritaires; à l'intérieur de "territoires" dans lesquels ces langues sont pratiquées, elle "porte atteinte aux principes constitutionnels d'indivisibilité de la République, d'égalité devant la loi et d'unicité du peuple français".* » L'histoire récente aussi rappelle quelles furent les conséquences de la politique ethniste que mena, au Rwanda-Urundi, le colonisateur allemand puis belge. Dont acte, et avis aux wallingants qui affirment l'existence d'une nation wallonne distincte de la France, le français étant pour nous, Wallons, une "langue étrangère" (*sic*)...

Boris Coune

(1) Paris, éd. Bartillat, 2001, 175 pp.
(2) Dans son n° 44 (sep. / oct. 2002), *Wallonie-France* avait déjà publié un article consacré à ce projet de découpage de l'Europe. M. Pierre Hillard, auteur de *Minorités et régionalismes* et de *La décomposition des nations européennes*, vient de nous envoyer une carte, datée de 2004, de l'Europe "saucissonnée". Une photocopie couleur peut être obtenue au prix de 2 euros (frais de port compris) en s'adressant à notre rédaction.

Cette France qu'on oublie d'aimer

par Andreï Makine (*)

Peut-on résumer ce petit ouvrage d'un Sibérien vivant depuis vingt ans en France, pays qu'il aime à la folie et qui le désole ? Impossible, car les mots sont autant de projectiles tirés tous azimuts contre les bavards, les mous, les "déclinistes" de tout poil et surtout les bien-pensants, souvent repus, maniant allègrement la langue de bois, tel « *l'intellectuel français* », voué à la défense des déshérités. « *N'ayant jamais été confronté au racisme qui sévit en Afrique, il agonira le prétendu racisme héréditaire des Français* ». « *Si vous n'êtes pas Français, soyez dignes de l'être* », dit Makine, paraphrasant Corneille. Il faut de toute urgence « *arracher (la jeunesse) à l'emprise des idéologies, de l'assistanat, de la mafia des caïds, de l'embrigadement des intégrismes, de l'imagerie pieuse des petits "Beurs" et des gentils "Blacks" qui réussissent* ».

Exigence suprême : user « *de mots clairs pour dire qu'il ne peut y avoir qu'une seule communauté en France : la communauté nationale* », respectueuse de la laïcité. Pour cela, assez de politiquement correct ! Parlons sans fard de « *l'immigration qui, pour la première fois, devient un échec (alors que) les vagues humaines (qui ont précédé) se sont intégrées dans des conditions cent fois plus dures* ». Expliquons que « *le modèle social français (...) a vécu, car il réunit dans son inefficacité les pires côtés du capitalisme spéculatif avec les pires tares du socialisme étatique* ».

Mais il faudrait « *dire aussi que dix millions de spectateurs collés à leur écran par un "loft story" est un déshonneur pour le pays de Voltaire* ». Et là, bonne chance !

Makine termine par un conseil aux milieux politiques, divisés en clans rivaux tous obnubilés par la prochaine élection présidentielle :

« *Mon humble avis : la seule politique qui vaille serait celle qui prendrait en compte, avant tout, cette femme âgée qui pleure son mari tué dans une banlieue où l'on peut assassiner un homme en passant, en s'amusant presque. Où surtout l'assassin restera impuni.* »

Pensez à cette femme, M. le futur Président ! Le reste — les caprices de l'économie, l'élargissement de l'Europe, la nervosité des sondages — n'est qu'une aimable foutaise du moment où l'être humain est oublié.

Diagnostic dérangeant, certes — valable aussi pour les Wallons ! Il restera à trouver un remède à la vérole moderniste. C'est encore possible, mais répétant Danton, il faudra de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Un beau défi. Qui le relèvera ? Celui qui fera sienne les paroles d'Andreï Makine :

« *C'est ce pays-là qu'il (lui) faudra savoir aimer et défendre... La France* » (et croire) à sa vitalité, à son avenir, à la capacité des Français de dire "assez" ».

Les Français présents et à venir (c'est-à-dire nous les Wallons), l'espèrent de tout cœur.

J. L.

(*) Paris, Flammarion, 2006, 111 pp, 12 euros.

Question à M. Didier Reynders

À la fin de mars, M. le Ministre fédéral, vous avez souhaité la naissance d'une "patrie francophone". "Une patrie à aimer", avez-vous ajouté et, pour lui donner vie, vous avez même lancé l'idée de la doter d'un exécutif et d'une constitution. Soit. Mais la question est de savoir si un homme peut avoir une double patrie ? Si oui, alors le Belge francophone risque d'être à la fois le citoyen d'un État en voie d'évaporation et, comment dire, d'une "Wallobruxellie" qui reste à forger de toutes pièces. Situation inconfortable s'il en est !

À moins que, parodiant Thomas Jefferson, vous ayez voulu discrètement signifier que chaque Wallon et chaque Bruxellois de langue française avaient deux patries : la "francophone" et ... la France.

Combat pour le français

Au nom de la diversité des langues et des cultures

par Claude HAGÈGE (*)

Assisterait-on à une accélération de la prise de conscience des dangers qui pèsent sur la langue française? Les excès des pernicieux coups de boutoir anglo-américains contre le français et les langues européennes autres que l'anglais commenceraient-ils à porter enfin les fruits de la réaction? Peut-être.

En tout cas, après la naissance de diverses associations (ALF, FFI, ...) on observe une floraison de publications excellentes qui se refusent à n'être que des aboiements. Nous n'en épingleons que quelques-unes parues au XXI^e siècle (voir notes 1 à 4).

Les articles de revues, sur cette question devenue réellement affolante, sont nombreux. Et notre périodique *Wallonie-France*, en plus de l'ouvrage publié en 2004 (3), considérant que ce combat est aussi le sien, ouvre très régulièrement ses colonnes grâce notamment au titre récurrent, toujours très positif, de Pierre Bertrand «*Billet sur la Francophonie*». Dans la dernière livraison de notre revue (n°65, pp. 13 et 14), Louis Nisse donne d'emblée, dans le titre, le signal de la lutte: «*Aux armes, citoyens. La langue française est en danger. Un groupe de pression doit provoquer un grand débat public*», Sans utiliser le terme, il dénonce une sorte de «*syndrome de Stockholm*», cette servilité, cette collaboration avec celui qui vous bâillonne, vous menotte et vous rançonne. Puis il fait neuf propositions d'actions bien concrètes, appelant par là à «*constituer un groupe capable de faire pression sur les candidats aux élections pour que [ceux-ci] se positionnent sur l'action régulatrice de l'État dans le domaine de la langue*». Observons d'ailleurs que les Flamands nous ont fait la démonstration péremptoire que l'on peut, si on le veut vraiment et si l'on combat, sauver une langue, même de faible rayonnement, même une langue sur laquelle les Parlementaires belges de 1831 n'auraient pas misé un kopeck!

Claude Hagège n'est plus à présenter à ceux qui s'intéressent au «*combat pour le français*». De 1987 à 2006, il a écrit au moins six ouvrages sur la question ainsi que divers articles de revues. De là, le libellé de la bandelette de couverture: «*Le nouveau Claude Hagège*». C'est une litote de dire qu'il connaît la question.

Le général de Gaulle, visionnaire entre tous, disait: «*Avant trente ans, si nous n'y prenons pas garde, on ne parlera plus qu'américain dans les organisations internationales. Et nos diplomates seront les premiers à s'y plier devant les micros et les camé-*

ras!» (5)

Nous sommes «*trente ans après*». Et l'inventaire dressé par C. Hagège (la moitié de l'ouvrage) est alarmant. On ne compte plus les démissions, les soumissions, les inféodations. Donnons-en un bref échantillon. «*Les organes officiels eux-mêmes, écrit-il, ne semblent guère s'alarmer de l'élimination progressive du français dans les entreprises, ni s'effaroucher de l'idée d'introduire l'anglais à l'école, à l'université, dans la recherche et dans les administrations*». L'auteur y voit évidemment le «*comportement ridicule, dont il faudrait qu'un Molière moderne fit la satire, et qui se nomme le snobisme. Une attitude de snobisme indique que l'on déprécie, ou récuse, les valeurs dans lesquelles on a été formé, puisqu'on juge que celles par lesquelles on est attiré leur sont supérieures, ou sont plus désirables, plus flatteuses et moins désuètes*».

Il parcourt l'ensemble des secteurs de l'économie, des finances, de l'industrie, de l'enseignement, de la culture (le cinéma entre autres), etc. ... pour y faire le même constat: «*la fascination face au triomphe universel du modèle américain de capitalisme*» conduit à «*tout emprunter à ce modèle, [...] y compris sa langue*».

Le pouvoir politique ou diplomatique français lui-même cède; de Gaulle avait raison:

«*La France a signé en juin 2001 l'accord de Londres, qui accède dans une large mesure à la demande de faire de l'anglais la langue unique des brevets. Des pays tels que l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, la Finlande, qui sont pourtant loin de posséder comme la France une tradition de défense et illustration de la langue nationale, ont néanmoins aperçu le piège redoutable que masquaient des attendus lénifiants*» (C'est nous qui soulignons.)

Un commissaire européen a même «*recommandé que son pays, la Grèce, adopte l'anglais pour seconde langue officielle. Cette suggestion, commente Hagège, si elle était suivie d'effet, introduirait l'anglais, en Grèce, à parité avec la langue héritière de celle dans laquelle se sont exprimés, depuis l'antiquité, les fondements de la culture européenne*... ». En somme: trente siècles devraient être balayés en trente ans parce que l'Amérique est, pour un certain temps encore, la première puissance économique du monde.

>>>

Il ne s'agit pas uniquement de la trahison des pays ou des institutions: la Commission européenne se fait carrément offensive en s'en prenant «*sans hésitation aux politiques nationales soutenant les langues européennes, comme l'a clairement montré la mise en demeure envoyée en juillet 2002 au gouvernement de Paris, et selon laquelle l'exigence d'étiquetage des produits alimentaires en français, conforme à la loi Toubon d'août 1994, est contraire aux textes européens.*» !

On croit rêver! Et ensuite, on s'étonnera que l'Europe soit en crise de confiance!

La Commission de Bruxelles, sous l'influence permanente des milieux d'affaires, pousse à la généralisation de l'anglais, un mouvement qui s'est accéléré depuis l'entrée de la grande Bretagne (de Gaulle, là aussi, avait vu venir le subterfuge) dans l'Union européenne qui «*a donné à l'anglais une place de plus en plus importante, en violation des dispositions qui attribuaient au français une place égale à la sienne. Un des arguments bien connus qu'on invoque le plus souvent est celui du coût des traductions. Or les services de traduction et d'interprétation, si l'on en évalue le coût global, représentaient, en 2004, 0,8% du budget administratif total de l'Union européenne* » [...].

0,8 %, c'est le coût d'une tasse de café par an et par citoyen européen!

Claude Hagège évoque fréquemment les fondements profonds du péril vers lequel nous courons tout droit: perte d'identité, aliénation de la liberté, abandon d'un patrimoine culturel considérable, alignement sur des valeurs qui ne sont pas celles que nous entendons défendre, perte d'information finalement, par la perte de clarté, et par la perte de l'habitude de la clarté... Et ces fondements valent non seulement pour l'ensemble de la Francophonie, mais aussi pour l'ensemble des ethnies d'Europe ou du monde.

L'inventaire vraiment catastrophique que dresse l'auteur ne peut que susciter chez nos lecteurs l'envie de réagir pour mener enfin un véritable «combat pour le français».

«*Les chemins d'action*» font l'objet de la seconde

partie. *Il existe de nombreux signes encourageants, écrit-il. Encore faut-il s'armer de détermination pour défendre et promouvoir la diversité culturelle et linguistique.*

Faut-il ici entrer dans le détail? Ce serait sans doute s'écarter des limites normales d'un compte rendu, même si la cause nous tient très profondément à cœur. Nous en laisserons le bonheur au lecteur. Voici ce qu'écrit l'auteur en guise d'introduction de cette seconde partie: «*Comme toute domination, celle de l'anglais en Europe suscite des réactions. [...] D'une part, en effet, certains combats ponctuels ont déjà produit de bons résultats. De l'autre, il existe une association regroupant plus de cinquante pays qui proposent un choix différent, celui du français, sous les formes qui sont les siennes aujourd'hui. Enfin, divers projets se font jour, qui résolvent dans le sens du plurilinguisme le problème d'une langue officielle pour l'Union européenne.*»

Et, plus loin, il poursuit: «*Tout commande [...] qu'on garde une ferme résolution face au terrorisme des arguments de l'argent. [...] La puissance économique, la prospérité et le succès commercial ne sauraient avoir pour rançon, et encore moins pour instrument, l'abandon de la diversité des langues et la soumission à une seule qui devrait les supplanter toutes.*»

Décidément, «*le nouveau Claude Hagège*» arrive à point nommé. Puisse-t-il être médité pour susciter sans plus attendre le «*grand débat public*» que réclame Louis Nisse !

Adrien Laurant

(*) Éd. Odile Jacob, janvier 2006, Paris, 247p., ISBN 2-7381-1692-2

(1) Ass. Le droit de comprendre (Éd. scient.) : *Les Français et leur langue en 2001. Rapport des associations.* Soc. des Écrivains, Paris, 2001, 180p., ISBN 2-4780-0118-4.

(2) ARNAUD S., GUILLOU M. ET SALON A. : *Les défis de la Francophonie - Pour une mondialisation humaniste.* Coll. : Planète francophone. ISBN 2-84839-00-X ,

(3) BARRERA-VIDAL A. et COUNE B. : *Le français, une aventure, un avenir.* 2004, Liège, Wallonie-France, 297 p.

(4) LECHERBONNIER B. : *Pourquoi veulent-ils tuer le français?* 2005, Paris, Albin Michel.

(5) GAULLE P. DE. : *De Gaulle, mon père.* 2004, Paris, Plon - Cité par C. Hagège.

BRÈVE

Pompiers ou firemen ?

Le 20 mars, à Liège, passait une fourgonnette rouge vif portant, sur les flancs, la mention *Charleroi Airport*. Soit, concéderont les indulgents, puisque l'anglais est devenu la langue de l'aéronautique. Et, sur les portières, un bizarre *Fire Department* (ndlr : expression américaine ; en Angleterre, on dirait plutôt *Fire Brigade*)! À qui s'adressent donc ces deux mots ? Aux passagers anglophones et autres ? Non, uniquement aux pompiers de l'aéroport tous wallons et francophones, sauf erreur.

Alors, pourquoi cette traduction ? Par snobisme, par soumission au diktat anglo-saxon ? Les deux sans doute !

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

Le français en Europe (1)

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

Le vivier du français, deuxième langue de niveau international après l'anglais, n'est pas en Europe. Il se situe potentiellement dans la partie francophone du Continent africain. Mais il faudra vaincre de nombreux obstacles avant de consolider cette situation, œuvre de longue haleine. L'Afrique subsaharienne, par exemple, doit encourager sa scolarisation fortement déficitaire : outre l'analphabétisme, les enfants des zones rurales y ont peu de contacts avec le français et seuls les plus favorisés entreront à l'école où ils l'apprendront. Ces carences frappent les adultes. Les États africains valorisent leur récente indépendance en introduisant leur langue nationale — souvent déterminée par l'ethnie dominante dans le système éducatif. Dans cette partie de l'Afrique, la concurrence de l'arabe et de l'anglais complique encore une situation où la langue de l'enseignement demeure prioritairement le français. Avec trop peu de moyens, la Francophonie gère cet ensemble dont la cohérence n'est pas évidente.

En Europe, berceau du français, le temps est révolu où Rivarol faisait l'unanimité en faveur de l'universalité de la langue française. Il reste que celle-ci occupe sur notre Continent, après l'allemand, la deuxième place en nombre de locuteurs. Son avenir dépendra essentiellement du poids de son enseignement dans la construction européenne. Où en sommes-nous ?

Enseigner le français est une notion simple, qui met cependant en pratique des métiers bien différents. Maternel, primaire, secondaire, supérieur : ces niveaux requièrent des professeurs spécifiques. Le français est-il la première langue de l'apprenant, ou la seconde, ou la troisième, parfois même la quatrième ? L'usage en sera-t-il professionnel, culturel, touristique ou de loisir ? Quelle place occupe le français dans le contexte culturel, économique, politique de chaque pays des apprenants ? Les écoles seront-elles publiques ou privées ? Auront-elles un toit, un tableau, des manuels, de la craie, ou disposeront-elles d'équipements audiovisuels de pointe ? Enseigner le français devra partout s'adapter : le bon résultat dépendra des bonnes réponses données à chaque question.

Langue de travail au Conseil européen, avec l'anglais et l'allemand, le siège des institutions est en outre établi dans trois villes francophones : Strasbourg, Luxembourg et Bruxelles. Intégrer l'Union européenne suscite pour les nouveaux venus un certain intérêt pour le français, que partagent les candidats en instance. L'élargissement d'avril 2004 a compté dix nouveaux pays dont cinq sont adhérents à

l'Organisation internationale de la Francophonie : la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque (2). Ils s'ajoutent aux trois pays déjà membres : la France, la Belgique, le Luxembourg, et renforcent ainsi la Francophonie portée à huit pays sur vingt-cinq au cœur de l'Union européenne. Le prestige du français reste vivace : au-delà de l'âge scolaire, de nombreux adultes suivent nos cours de langue dispensés par l'Alliance française : Albanie 1.355, Macédoine 230, Croatie 1.000, Hongrie 3.000, Turquie 8.400, Ukraine 3.500.

Certes, en Europe, l'anglais arrive largement en tête, première langue vivante étrangère étudiée dans le secondaire. Le français vient en second, principalement dans les pays du sud et de l'ouest. L'allemand dans le nord et l'est. L'espagnol à l'ouest et le russe à l'est, très logiquement. Les experts de la Francophonie préconisent l'enseignement précoce des langues, tout en rendant obligatoire l'enseignement d'une deuxième langue vivante étrangère. Une meilleure coopération éducative entre pays encouragera la mobilité des étudiants et des professeurs. La télévision francophone influence favorablement l'impact de notre langue en Europe centrale et orientale : TV5 touche 6.000.000 de foyers en Pologne, 2.500.000 en Roumanie, 620.000 en Bulgarie. De plus, l'enseignement du français avec TV5 compte près de 1.500 abonnés dans cette même partie de l'Europe, sur 20.000 dans le monde. Une meilleure formation des diplomates et des fonctionnaires internationaux au français lui rendrait sa légitime importance auprès de l'Union européenne. La rédaction actuelle des documents officiels accuse une régression du français de près de 10 % au cours de la dernière décennie : anglais 57 %, français 30 %, allemand 4 %, autres 9 %. Le rôle marginal de l'allemand surprend... Que dire de l'ONU où 97 délégations privilégient l'anglais, 22 l'arabe, 21 le français, 20 l'espagnol, 4 le russe et 1 le chinois. À noter cependant que la prééminence de l'anglais est nettement moindre dans les institutions dérivées telles que l'Organisation mondiale du Tourisme (Madrid), l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO à Rome) ou le Centre de recherche nucléaire (CERN-Genève).

Ces reflets objectifs de l'actualité de la Francophonie en Europe, mélange d'ombre et de lumière, justifient notre persévérance!

(1) Source: La Francophonie dans le Monde, 2004-2005. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil.

(2) Nombre actuel d'apprenants de français: Lituanie 20.000, Pologne 300.000, Slovaquie 30.000, Slovénie 5.500, République tchèque 45.000.

L'EUROPE ET LES LANGUES

La Commission met en œuvre la stratégie du British Council

La communication de la Commission du 22 Novembre 2005 visant la définition d'un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme met en évidence une méconnaissance, de la part de la Commission, du cadre juridico-institutionnel dans lequel se place le multilinguisme des institutions européennes préconisé par les Traités fondateurs.

Il est à craindre que le Commissaire Figel — sous l'influence des experts externes indépendants dont il aime se prévaloir pour accomplir le travail qui lui incombe en tant que membre de la Commission — n'ait pas été à même de mener à bonne fin le labeur de réflexion et de prise en compte des priorités constitutionnelles des États membres, tels que définis dans les Traités, ainsi que de l'intérêt général de la Communauté dans son ensemble.

Nous avons déjà dénoncé la communication de la Commission du 24 juillet 2003 qui créait un mélémélo invraisemblable entre les langues officielles de la Communauté européenne, d'une part, et les langues régionales, les langues minoritaires, les langues des migrants et les langues des partenaires commerciaux, de l'autre. Or, cette nouvelle communication va beaucoup plus loin sur le mauvais chemin.

Le Commissaire Figel n'a de cesse de rappeler à toute occasion que « pour la première fois, le portefeuille d'un Commissaire européen mentionne, explicitement, une compétence en matière de multilinguisme ». Apparemment, le Commissaire Figel n'a pas encore intégré l'idée que le rôle de la Commission ne consiste pas à faire des déclarations sans contenu, mais à travailler d'arrache-pied à trouver, dans chaque domaine de sa compétence, les solutions qui soient à même de construire, rendre effective et opérationnelle la Communauté européenne en se posant sans cesse la question de la composition harmonieuse des intérêts individuels des États membres dans une optique d'intérêt général.

Force est de constater que le Commissaire Figel ne

semble pas avoir compris que le multilinguisme, dont il est en charge, est celui des langues nationales officielles de la Communauté européenne. Elles ne relèvent pas de la coopération intergouvernementale entre les États membres mais, en tant que langues des Traités, constituent une matière communautaire.

Le Commissaire Figel pratique avec obstination une confusion intolérable entre ce qui relève de la compétence communautaire, à savoir les langues officielles, et ce qui relève d'une coordination intergouvernementale, à savoir l'éducation et la culture.

Dans cette optique, il poursuit le démantèlement et l'externalisation des Services linguistiques, qui sont le support indispensable au multilinguisme, en pratiquant un détournement des ressources humaines dont la Commission dispose et des fonds issus des ressources propres de la Communauté européenne. Ces fonds, destinés à la mise en œuvre des politiques dans les domaines de compétence communautaire, dont les langues officielles font partie, sont détournés au bénéfice des langues régionales, minoritaires et autres, qui relèvent de la coopération intergouvernementale.

Au comble de la dérive, le Commissaire Figel confère avec le Conseil de l'Europe et avec les Pays tiers au sujet de l'enseignement des langues officielles de la Communauté européenne, dans les programmes d'instruction nationale, en accordant une priorité absolue à l'anglais et à son enseignement dès l'école primaire. De ce fait, il porte atteinte à toutes les autres langues officielles et au projet européen d'intégration lui-même.

L'ensemble de ces faits met en évidence une approche subversive de la question linguistique, fortement inspirée des théories bien connues du British Council, mais, avant tout, une incompétence de la Commission à jouer, dans le domaine des langues officielles, le rôle qui lui a été confié par les Traités. ■

Anna Maria Campogrande

Le 21 mars 2006

Bravo Président !

Le 23 mars a débuté à Bruxelles un sommet européen consacré à la recherche d'une politique énergétique pour l'Europe. Le baron Ernest-Antoine Sellière, ex-président du Medef, a cru bon de prendre la parole en anglais, la langue unique des affaires, n'est-ce pas !

Mal lui en a pris, car le Président Chirac et sa suite ministérielle ont quitté la séance sur-le-champ. « On ne fera pas l'Europe avec une seule langue », a-t-il répondu aux journalistes. Saine réaction, du moins sur ce point !



Du fictif au réel

Vous est-il déjà arrivé, en visitant une ville étrangère, de vous trouver soudain nez à nez avec votre propre nom inscrit en grand sur un édifice public? Si oui, qu'en avez-vous ressenti? De l'indifférence? Un étonnement teinté d'intérêt? Un chatouillement de votre ego? Mais imaginez un instant que la belle Ségolène — si sa candidature probable à la présidence de la République française et ses responsabilités en Poitou-Charentes lui laissent quelques loisirs — fasse un crochet par la Wallonie. Et que, dans le centre d'une grande ville, son regard léger se pose sur une longue série de lettres blanches placardées sur les fenêtres d'un important établissement scolaire (auquel je dois beaucoup). "ATHÉNÉE ROYAL" lirait-elle d'un bout à l'autre de l'interminable façade vitrée s'offrant à la vue des passants d'une avenue sinueuse plantée de robiniers. ATHÉNÉE ROYAL? Ça alors! Comme LYCÉE MONTESQUIEU ou COLLÈGE GUYNEMER? On a beau être un peu blasé par le port d'un si noble patronyme, un face à face aussi grandiose avec lui et, de surcroît, dans un pays qui n'est pas le vôtre, quelque part ça doit vous interpeller!

Je n'aurai probablement jamais l'occasion ni le plaisir d'entendre Mme Royal me faire part de ses états d'âme en découvrant que son nom peut aussi servir à qualifier un temple de l'enseignement secondaire. En revanche, un ami allemand en arrêt récemment devant cette inscription surdimensionnée m'a exprimé sa curiosité piquée au vif par une épithète aussi désuète que grandiloquente accolée au nom d'une école publique. Nul besoin, sachant sa culture élevée, de lui rappeler que l'athénée belge est le pendant du *Gymnasium* allemand et du lycée français. D'où son trouble qui fuse à la fois de ses lèvres et de son regard: «*Mais qu'est-ce qu'un athénée, au XXI^e siècle, peut bien avoir encore de "royal" ?*». Puis, osant la comparaison avec son pays d'origine: «*Est-ce que les lycées publics allemands sont qualifiés de "présidentiels" sous prétexte que l'État est dirigé par un président ?*». Et de suggérer, en Allemand méthodique et informé de la transformation de la Belgique en État fédéral: «*Pourquoi pas plutôt "athénée fédéral". (= Bundesgymnasium)?*» Ou encore, au choix: «*athénée de l'État, athénée national, athénée public*», trois appellations que résume bien, dans sa langue, le groupe «*staatliches Gymnasium*». Sur quoi, assez satisfait de ses trouvailles, qu'il croit imparables, mon ami guette mon approbation en reprenant la promenade.

Oui mais, dois-je bien lui faire remarquer, l'enseignement, en Belgique, ne dépend plus de l'État. Il est maintenant régional, comme il l'est en Allemagne depuis très longtemps. Dans ce cas, rectifie-t-il du tac au tac: «*athénée régional ou athénée de la Région*» (= *Landesgymnasium*). Logique!

Logique sans doute, mais pas si simple puisque dans notre belge Fédération, les "Régions", sur ce plan-là, sont des "Communautés"... Alors, poursuit-il, tenace, mais avec un brin d'hésitation lui venant du sens différent du concept en allemand: «*athénée communautaire ou athénée de la Communauté*» (= *gemeinschaftliches Gymnasium, Gemeinschaftsgymnasium*). Grattant un peu dans sa mémoire, il me sert même un exemple supplémentaire pour étayer sa thèse: «*l'ancien "Reichsgymnasium", comme au temps de l'empereur Guillaume I^{er} et du III^e Reich national-socialiste (*)*». Ce qui doit compter, assène-t-il, ce n'est pas le titre du chef de l'État — roi, empereur ou président — mais bien la nature de l'autorité responsable de l'école». Ici, rien à dire: son raisonnement se tient. "Athénée royal" comme en Wallonie et à Bruxelles, et "Königliches Athenäum" comme à Eupen et à Saint-Vith, franchement l'appellation lui paraît tout à fait inappropriée — *durchaus unpassend!* — et il ne se gêne pas pour me l'envoyer à la figure. Effectivement, que vient faire le roi dans cette galère? Exerce-t-il un pouvoir quelconque sur les budgets, l'organisation des systèmes scolaires communautarisés? Détient-il la moindre parcelle d'autorité sur les programmes, les méthodes pédagogiques? Le Belge informé que je m'efforce d'être doit bien reconnaître que non.

Alors? Comment expliquer la présence de l'adjectif "royal" à côté du nom "athénée" si le pouvoir et l'autorité du roi ne sont en rien concernés? Et, me souffle une voix intérieure, y a-t-il lieu de continuer à "royaliser" les athénées? Pour répondre à ces questions, il faut tout d'abord se souvenir d'une particularité propre à la langue française. Ce rafraîchissement de la mémoire étant fait, il importera de montrer du doigt les forces, souvent occultes et diffusés, qui concourent à ce conservatisme, et pour quelles raisons.

Un rappel linguistique, pour commencer. En français, l'adjectif "royal" (mis à part sa valeur honorifique quand le droit de l'adjoindre à son nom est accordé à des associations sportives, culturelles et autres), est utilisé pour désigner, dans un État monarchique, les institutions qui relèvent de l'autorité du roi ou de l'administration centrale. Des appellations comme Académie royale de Belgique, Académie royale des Beaux-Arts, Musées royaux, etc., s'entendaient et s'entendent encore de nos jours au sens de "national, de l'État". Or, à regarder les choses de près, il est évident qu'il s'agit là d'une usurpation de titre de propriété par le biais d'une pirouette linguistique. Présentées sous cet auguste déguisement, les institutions en question acquièrent, certes, un lustre incontestable, mais elles perdent en même temps, aux yeux du public, une part de leur caractère essentiel de "biens appartenant à la collectivité (que forme l'État) et gérés par elle".

Il est clair que l'adjectif approprié aurait dû être "national"... à condition que l'État belge ait été une nation ! Mais les autorités de l'époque, créatrices de ces dénominations, pouvaient-elles sans risque qualifier de "nationales" des institutions que se partageaient, déjà, deux "nations" vivant sur le territoire de l'État ? Question délicate ! C'est ainsi que l'adjectif "royal", par défaut et servi par son allure prestigieuse, l'a emporté.

Admettons. On ne refait pas l'histoire. Mais la Belgique a bien changé depuis les temps révolus de sa naissance. L'État est de moins en moins l'État, et nombre d'institutions, sorties du giron de l'État, sont maintenant administrées directement par les Régions ou par les Communautés. L'athénée en est un bel exemple. Aussi, n'ayant plus rien "de l'État", encore moins de "national", ces institutions n'ont plus aucune raison de se laisser affubler de l'adjectif "royal", épithète qui doit donc disparaître de leur nom. Voilà qui est dit. À l'énoncé d'une suggestion

aussi radicale, on devine déjà la levée de boucliers des monarchistes et passésistes de tous poils : les avérés, les hésitants, les sournois. N'en soyons pas surpris. Aveuglement et inertie ont toujours été leurs grandes lignes de conduite.

Terminons par du concret. Pour sortir du fictif et rentrer dans le réel, suggérons aux nombreuses institutions ainsi stigmatisées (athénées, conservatoires, théâtres, opéras, etc.) de se choisir un qualificatif plus conforme à l'évolution de la situation politique. Les candidatures sont ouvertes... Et si l'inspiration vient à leur manquer ? Dans ce cas, la simplicité est toujours la meilleure solution : un nom propre. Un grand, de préférence. Et pour l'athénée de mon adolescence, qui sait, un jour, Royal ? Avec un R majuscule...

■
Oculus

(*) Le mot allemand "*Reich*" a le sens très étendu de : règne, royaume, empire, État national, domaine.

Sept gestes symboliques attendus du gouvernement français en faveur du français et de la Francophonie:

La fraternité francophone internationale qu'anime l'ambassadeur Albert Salon vient d'adresser aux dirigeants de l'Hexagone des recommandations dont notre Communauté française ferait bien de s'inspirer

Elle invite à :

- mettre le drapeau de la Francophonie systématiquement en évidence dans toutes leurs interventions publiques et télévisées, le drapeau de l'Union européenne, introduit de fait, n'étant pas plus un drapeau de super-État que ne l'est celui de la Communauté francophone;
- introduire dans notre Constitution la phrase élaborée par nos associations après 1992 avec feu le sénateur, ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann : "**La République participe à la construction d'un espace francophone de solidarité et de coopération**";
- affirmer en droit et en fait une priorité très forte aux pays membres de la Francophonie dans l'enveloppe stable de l'aide au développement;
- demander aux 63 gouvernements partenaires de la Communauté francophone de bien vouloir donner chez eux à la langue française, dans leur enseignement, leurs médias et leurs communications officielles, notamment diplomatiques, un statut de droit et de fait au moins équivalent à celui qu'ils accordent à toute autre langue étrangère sur leur sol ;
- demander aux 63 gouvernements partenaires de la Communauté francophone, qui avait largement porté la récente Convention de l'Unesco sur la diversité culturelle, de la ratifier au plus vite, afin qu'elle s'établisse irréversiblement comme une liberté des nations à préserver et promouvoir leurs cultures.
- réserver au français le rôle de langue du droit dans les institutions européennes;
- enjoindre aux administrations centrales qui reçoivent de l'Union européenne des documents de travail uniquement en anglais de refuser de les traiter aussi longtemps qu'une version en français ne leur est pas parvenue, en stricte application de la réglementation linguistique européenne actuellement en vigueur.

Ces propositions font partie des idées fortes exprimées sur la politique francophone dans les livres récents rédigés par MM. Serge Arnaud, Alfred Gilder, Michel Guillou, Bernard Lecherbonnier, Albert Salon, et promues par le FFI (Fraternité francophone internationale) dans son appel lancé du château de Villers-Cotterêts en octobre 2001 au nom de 52 associations françaises, belges et québécoises. Elles ont été endossées en octobre 2005 par le Forum pour la France, qui regroupe 25 associations et mouvements partisans de la pleine souveraineté de la France, sur la proposition de sa Commission Francophonie.

Albert Salon, président du FFI-France.

La patrie française de Belgique

Marc De Middeleer, docteur en droit UCL

On le voit, on le lit de toute part — l'affabulation n'y change rien — la Belgique, fendue en deux, craque. Le reconnaître n'est plus un tabou. C'est un progrès en soi. Mais s'y prépare-t-on en Belgique française ?

La Nation flamande ne dissimule dorénavant plus ses objectifs autonomistes ou séparatistes. Elle vient ainsi de lancer quelques actions préparatoires pour conforter ses positions au moment de l'affrontement avec la Belgique française en 2007 :

- le tracé hermétique de la frontière du "quasi-État" flamand par la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde ;

- le Manifeste *In de Warande* pour l'indépendance de la Flandre ;

- les revendications insistantes d'Yves Leterme, figure politique préférée des Flamands et président de Flandre, pour élargir le domaine d'autonomie et de rupture de solidarité avec les Belges, ces "compatriotes non flamands" inintéressants pour faire plus d'argent en plat pays thiois (fiscalité, sécurité sociale, emploi, conventions collectives, etc.) ;

- les campagnes médiatiques orchestrées en Flandre contre le roi et le prince Philippe, et pour une monarchie purement protocolaire (paravent transitoire pour l'indépendance) ;

- la violation sans gêne ni sanction de la Constitution et des principes de la démocratie et de l'égalité citoyenne dans la Région de Bruxelles et sa périphérie. Sans oublier les dernières initiatives flamandes prises pour détourner les graves nuisances sonores et dangers aériens de l'aéroport national flamand de Zaventem vers les ciels de Bruxelles et du Brabant wallon.

Dans son éditorial (*Le Vif / L'Express*, 09.05.03), J.-F. Dumont remarquait déjà : «*La crise du survol de Bruxelles est, en tout cas, révélatrice du mal belge. N'en déplaise aux militants de "Belgische Unie - Union belge", ces spasmes nous rapprochent chaque fois davantage du divorce belge, dont seule la date est inconnue*».

Après l'Angleterre et l'Allemagne, la France en a pris maintenant conscience. *Le Guide du Routard 2006* (Hachette), consacré à la Belgique, conclut sa très juste narration historique du pays par cette interrogation : «*Mais fêtera-t-on encore ses 200 ans ? "That is the question"*». En effet.

Le mythe de la "nation belge" peut être rangé sagement au rayon des souvenirs. Le chef du gouvernement flamand et du premier parti de Flandre, favori des sondages populaires, n'hésite pas à dénoncer «les parasites francophones», ce «sac à cailloux» ju-

ché sur le dos des bons Flamands.

Ne voit-on pas le journaliste flamand du *Morgen*, W. Pauli, dire sans ambages le 7 avril : «*Les membres de la Maison royale ne sont pas stupides, pas mauvais, ils ne sont pas antidémocrates. Ils sont seulement Belges. Donc il faut les casser.*»



Le fossé communautaire franco-flamand est populaire et ancestral. Il s'élargira donc inéluctablement. Les différences sont profondes : à la fois linguistico-culturelles, sociologiques, politico-économiques, historiques, avant et après 1830. Le dernier sondage (Ivox-Research Felicitators, mars 2006) n'autorise plus aucun doute quant à la fracture patriotique : 56% des Flamands se sentent essentiellement flamands et 72% des Wallons d'abord belges ; une majorité flamande est hostile ou indifférente à la monarchie (62%) et considère à 65% que le prince Philippe n'est pas prêt à régner, l'homme n'étant pas à la hauteur. Et Francis Balace, le très belgiciste historien liégeois, pressent que Mathilde sera la prochaine cible : «*la princesse représente, dans la mentalité flamande, ce qu'ils détestent. C'est une aristocrate locale. Pour le descendant de paysans flamands, elle appartient à cette famille de messieurs, propriétaires terriens, qui illustrent l'image du fransquillon, le francophone des Flandres. Elle parle un néerlandais considéré comme scolaire*». (*Point de Vue, La monarchie en danger*, 12-18.04.06).

On touche ici au premier facteur de l'incontournable nationalisme flamand : le ressentiment d'humiliations passées sous l'égide des élites francophones à l'origine de l'État belge. Et on entend Jacques Sémelin, du Centre d'études et de recherches internationales à Paris, nous dire : «*On n'est pas nécessairement toujours dans l'imaginaire. Il peut effectivement y avoir eu un passé de frustration. Mais c'est la manière dont cette histoire de victime est construite pour aujourd'hui qui fait problème et qui peut conduire à la confrontation*» (*La Libre*, 07.04.06).

>>>

S'y ajoute le deuxième facteur aussi puissant : le repli égoïste de la Flandre sur sa prospérité socio-économique grâce principalement à son triangle portuaire Anvers - Gand - Zeebruges.

On retrouve l'aspiration à l'autonomie de la Flandre dans l'esprit du nouveau statut approuvé par le Parlement catalan en septembre 2005, définissant la Catalogne comme "Nation constituée en communauté autonome en accord avec la Constitution et le présent statut" et en fixant les compétences pour que le Gouvernement espagnol à Madrid ne puisse promulguer des lois qui les limiteraient. Ce statut établit surtout une Agence fiscale catalane chargée de la gestion et du recouvrement de **tous** les impôts versés en Catalogne, celle-ci ne reversant ensuite, au titre de la solidarité, qu'un montant calculé "en fonction de la population relative, du PIB et de l'effort fiscal relatifs".

Le confédéralisme qui n'avoue pas son nom et son objectif au profit d'un État-nation flamand, dans le cadre ou en dehors d'un "Royaume de Belgique protocolaire", tel est déjà la réalité et le cul-de-sac enfermant la Wallonie et Bruxelles.

Il reste à la Flandre à maîtriser Bruxelles, centre international et indéniable métropole, et à démanteler les derniers systèmes fédérateurs et de solidarité "belges".

La Flandre catholique et le parti "chrétien" de son ministre-président (appuyés par le *Vlaams Belang*) apporteront toute leur énergie et leur astuce pour mettre fin aux "scandaleux transferts financiers" au profit des "amis wallons". La société matérialiste flamande restera, à coup sûr, sourde à l'appel du Pape Benoît XVI dans sa première encyclique "Dieu est amour" qui réaffirme que «*l'ordre juste de la société et de l'État est le devoir essentiel des politiques (et qu'il faut) l'union pour respecter le droit et les besoins de tous, spécialement des pauvres, des humbles et de ceux qui sont sans défense*».

Déjà aux Assises Wallonie-Bruxelles du PRL, le 27 septembre 1996, on en appelait à l'union des francophones. Citons : «*Le débat Communauté-Région est dépassé. L'émergence de l'État flamand exige la structuration institutionnelle d'un espace politique où Wallons et Bruxellois parleront d'une seule voix. La Communauté française est le pouvoir politique qui organise la solidarité, la cogestion des intérêts communs. Elle n'est pas l'autorité supérieure des deux Régions qui la composent, mais elle est le lieu de concertation, de collaboration et de décision entre les autorités wallonnes et les autorités bruxelloises francophones.*»

MM. Reynders et Di Rupo ont relancé l'idée. Il est urgentissime de passer aux actes ! ■

Aux francophones de choisir !

Le 27 mars, *Le Soir* publiait une excellente synthèse du Liégeois Pierre Hupet, juriste, politologue et collaborateur scientifique à l'ULg, à propos de la Belgique. Serait-ce une retombée du dernier ouvrage de Paul-Henry Gendebien ? Toujours est-il que les médias francophones — y compris la RTBF et RTL —

«*semblent s'ouvrir à ce qui apparaît de plus en plus comme la seule issue réaliste et durable à l'impasse politique, économique et institutionnelle dans laquelle se trouvent aujourd'hui piégés les quelque cinq millions de "Français hors les murs" que compte la Belgique*». L'évolution est due à «*la lame de fond structurelle, alimentée par la poussée inexorable de l'extrême droite flamande*», obligeant les autres partis à s'aligner sur le discours nationaliste et sé-

paratiste du *Vlaams Belang*. Réaction apeurée du Trône, Constitution flamande en gestation, Manifeste du groupe de pression *In de Warande*, agressions "linguistiques" dirigées contre les francophones de la périphérie bruxelloise, autant de signes forts qui démontrent la déglissement du système belge.

Quant au «*citoyen belge, wallon du moins, anesthésié par vingt-cinq années de tensions communautaires dont il a perdu le fil, (il) ne semble pas mesurer l'importance des enjeux qui se nouent actuellement. Il ne semble pas conscient de l'imminence des choix auxquels, pourtant, le confronte chaque jour davantage l'attitude de la Flandre — même profondément — ouvertement et majoritairement indépendantiste*».

La cause du mal ? Un fédéralisme à deux composantes qui, opposant «*une Flandre arrogante à une Wallonie désemparée*», mène droit à l'affrontement. Et, «*pendant ce temps, à l'est du pays, la Communauté germanophone, cette minorité la mieux protégée au monde, analyse le rapport de forces qui déchire les deux "grands" et tisse opportunément des liens préventifs de plus en plus étroits avec de futurs partenaires, allemands ou luxembourgeois*».

Les francophones de Belgique, concluait P. Hupet, doivent en toute sérénité se détacher des idées préconçues et se demander si, seuls, ils peuvent se prendre en charge. Si non, ils devront alors «*se prononcer sur le choix d'un partenaire avec lequel l'union fera enfin la force*». ■

La Flandre antimilitariste, désarmante d'hypocrisie

Marc Suttor, maître de conférences à l'Université d'Artois

On connaît depuis longtemps les fantasmes antimilitaristes de la Flandre. La F.N. en a déjà fait les frais à plusieurs reprises, ce qui, en passant, a provoqué la chute d'un gouvernement. Bien sûr, il est plus facile de défendre de telles positions lorsque, comme la Flandre, on n'héberge pas de firmes d'armement. Encore que... Dans les années '80, Pégard, une firme wallonne d'Andenne qui produisait de remarquables machines-outils, s'est vue refuser l'exportation d'une aléseuse-fraiseuse et ne s'en est jamais vraiment remise. Quel rapport avec ce qui précède? Cet outillage pouvait être détourné à des fins militaires.

Mais il existe des entreprises flamandes qui fabriquent également de tels produits, voire des armements sophistiqués. Sont-elles inquiétées? Pas vraiment : le 15 juillet 2004, la C.I.A., via l'ambassade américaine, avertit le service civil de renseignement belge (la Sûreté de l'État) que la firme flamande Epsi (Tamise), spécialisée dans les applications à haute pression (presses isostatiques, pompes, outillages pour réacteurs, etc.), s'appête à livrer un matériel potentiellement sensible, une petite presse isostatique, à une firme aéronautique iranienne. Elle demande à la Sûreté de prévenir le gouvernement pour empêcher la livraison de ce matériel, qui pourrait contribuer à des programmes de missiles en Iran. Le 28 octobre 2004, les Américains reviennent à la charge auprès de la Sûreté de l'État, qui n'a pas

transmis l'avertissement. Selon leurs informations, la livraison est imminente. En effet, la presse passe tranquillement la frontière, vers l'Allemagne, le 3 novembre 2004. Les papiers sont en règle : une lettre de la Région flamande indique que la cargaison n'est pas à «double usage» (civil et militaire). Elle ne nécessite donc pas une licence d'exportation. Ajoutons que la Sûreté de l'État (dirigée par le Flamand Koen Dassen), outre ses lenteurs et ses rétentions d'informations à l'égard des autorités, a omis aussi d'avertir le Service général de renseignement et de sécurité (SGRS) de l'armée, beaucoup plus pointu qu'elle dans les domaines techniques (cf. *Le Vif*, 24, n° 5, p. 14-15).

Par contre, plus récemment, une entreprise wallonne a senti le vent du boulet : les Forges de Zeebrugge, à Herstal, qui développent une roquette à sous-munitions pour le compte du gouvernement allemand. Ces armes se composent d'un conteneur et de bombettes, conçues pour exploser après avoir été éjectées de la «munition mère». La large dispersion de ces mini-bombes en fait une arme dite «de saturation de zone». Selon des chiffres admis par les autorités militaires, de 5 à 30 % des sous-munitions n'explorent pas à l'impact. Elles sont prêtes à se déclencher au moindre contact et continuent de tuer ou de blesser des civils. Toutefois, les Forges viennent d'apporter une importante innovation technologique à ces mini-bom-

bes : elles s'autodétruisent après trente-cinq secondes si elles n'ont pas touché leur cible. Ce dispositif serait fiable à plus de 99 %, selon la société. Les risques pour la population civile seraient donc faibles. Or la Belgique, qui a voté le 16 février à la Chambre une loi interdisant de telles armes, est le premier pays au monde à adopter une telle position. Mais les francophones ont obtenu que l'on adopte au plus tôt un nouveau projet de loi qui prévoira des exceptions pour les bombes «propres» conçues par les Forges (cf. *Le Vif*, 24, n° 8, p. 22-23).

Quelle belle leçon de morale ! Déjà, en 1995, la Belgique avait été le premier pays au monde à renoncer à l'usage et à la fabrication des mines antipersonnel.

Comment accepter, en effet, que des armes frappent indifféremment les combattants et les populations civiles ? Toutefois, si l'on veut se montrer réellement antimilitariste, il faudrait le faire de manière globale, et non pas, comme la Flandre, à géométrie variable, selon que les intérêts de la «mère patrie» sont ou ne sont pas en jeu. On ne peut à la fois fustiger la production d'armes, en Wallonie, qui pourraient provoquer des pertes humaines parmi les civils, et fermer les yeux sur les exportations d'éléments de missiles (bientôt coiffés de charges nucléaires ?) vers des pays à risque ! À moins de considérer qu'en 1945, les habitants de Hiroshima et de Nagasaki n'ont guère souffert de «dommages collatéraux».





ÉDITORIAL

LE FOND DES CHOSES

Où est le péché, où est l'incompétence ? L'entreprise Inbev expatrie ses cellules administratives vers la Hongrie et la Tchéquie pour réduire sa masse salariale. Dans *Le Soir* du 27 février, le ministre régional de l'Économie crie au cynisme et à l'incivisme. Je comprends son émotion (il n'est heureusement pas le seul à l'éprouver), mais je récusé son jugement. Inbev a fait son métier dans l'environnement économique où il opère et qui a été créé par des gens comme M. Marcourt. Après tout, celui-ci a trouvé fort bon le traité de Maastricht et, dans sa tribune libre du *Soir*, il continue de parler des "bienfaits de l'idée européenne". Il a bien raison d'écrire que "la décision d'Inbev illustre parfaitement la mondialisation au sens le plus trivial et antisocial du terme, c'est-à-dire l'opportunisme capitaliste à profiter de l'absence de règles internationales pour se jouer des frontières et afin de maximiser sa marge bénéficiaire." Mais ce sont le parti dont il est un des cadres et les gouvernements qu'il a soutenus, ou ses pareils, qui ont déréglé à tour de bras, désarmé la puissance publique et perverti la construction européenne en bacchanale du laisser-faire. S'il y a péché en cette affaire, comme en beaucoup d'autres, les partis traditionnels en sont les premiers responsables. Et il y a inconséquence de la part de M. Marcourt, à préconiser une volte-face de "l'Europe" en lui gardant, au fond, sa révérence et sa confiance.

S'il était plus logique, il saluerait le "patriotisme économique" que veut mettre en œuvre le Premier ministre français. Il avait une bonne occasion de le faire à propos de la fusion du groupe Suez et de Gaz de France, favorisée par M. de Villepin pour que la France garde barre sur son secteur énergétique au lieu de la laisser partir à la brocante boursière où se servent les sociétés multinationales. Mais on ne l'entend pas et le gouvernement belge, dont le PS est une des composantes, laisse filtrer de l'irritation vis-à-vis du "protectionnisme" hexagonal. Or, qu'avait donc en tête M. Marcourt en regrettant — à juste titre — qu'Inbev n'apporte pas son concours au "plan Marshall" pour la Wallonie, au lieu d'aller glaner du profit aux bords du Danube et de la Vltava ? Après tout, le fameux plan identifie lui aussi des secteurs appelant la priorité de l'action publique et, à notre petite échelle, cela ressemble à du protectionnisme — c'est bien d'ailleurs ce qui alarme la Commission européenne à son endroit. En vérité, si la gauche

européenne, je veux parler de ses partisans sincères, persiste à se vouloir étrangère au souverainisme, elle sera de plus en plus rongée par l'esprit maastrichtien qui finira par la disloquer.

Mais allez faire comprendre cela à l'establishment social-démocrate et aux allumés de l'écologie politique ! Notez que la droite devrait se faire également du souci : elle est en train de tresser les cordes qui serviront à pendre ses enfants — avec les nôtres.

Je sais que les grandes manœuvres françaises ménagent une place à la raison financière. Mais elles sont agencées par une volonté de maintenir la cohésion nationale dans les domaines les plus stratégiques. Nationalisme ? Oui, et du meilleur. Car qu'y a-t-il s'il n'y a pas de nation ? Une multitude de pauvres individus démunis de tout dans les bourrasques de la mondialisation. Un pouvoir politique fantôme, soumis aux décisions de quelques grands décideurs cosmopolites. Au bout du chemin, une catastrophe humaine. Là où la nation existe, avec ses puissantes racines de légitimité et son dialogue naturel entre gouvernants et gouvernés, l'Europe ne peut s'y superposer (elle ne pourra jamais s'y substituer complètement), avant une longue transition et à condition de respecter, dans les faits et pas seulement dans les phrases, l'identité des peuples.

La Wallonie, elle, a reculé dans la conscience qu'elle a d'elle-même. Elle a perdu l'esprit qui l'animait en 1945 et en 1960. Elle a perdu aussi beaucoup de sa confiance en elle. Ce ne sont pourtant pas les ressources humaines, naturelles et même matérielles qui lui manquent. Mais une espèce d'engourdissement a neutralisé ses réflexes d'action collective. Le fédéralisme aurait dû fortifier son sentiment identitaire et l'inciter à un nouveau bond en avant. Au contraire, ses partocrates l'abreuvent, impunément jusqu'à nos jours, de sornettes belgifiantes et royalistes. Et quand enfin la dure réalité les oblige à remanier leurs divagations, c'est pour envisager une copie conforme de la Belgique, aux dimensions de la Communauté française. Faute d'être au clair avec elle-même, la Région joue mal ses atouts et n'a pas de réponse valable aux défis du présent. Je suis néanmoins convaincu qu'elle sortira de cette mauvaise passe. Malgré son anémie, elle

>>>

se sait wallonne et tout ce qui se passe en France éveille en elle de profonds échos. Mais que de temps et d'argent gaspillés dans l'acharnement à conserver une non-patrie belge !

À Bruxelles, c'est encore pire. L'effacement du caractère "zinneke" (transmuté dans une grotesque parade dite multiculturelle) et la tombée aux oubliettes du notable gonflé de suffisance et pittoresque à son insu, du type Beulemans, n'ont laissé place qu'à un grand vide et à un pessimisme délétère. Il reste heureusement la fidélité à la culture française. C'est un socle plus solide que la chimère eurocratique à laquelle s'accrochent les politiciens locaux et qui n'inspire qu'amers sarcasmes à la population.

Pour sa part, la Flandre baigne avec jouissance dans le nationalisme d'où elle tire son insolente vitalité, avec une indifférence justifiée envers les pontifiantes condamnations sudistes de cette "dérive". Et comme elle aime ça, elle le proclame. Son projet de Constitution mentionne noir sur blanc qu'elle est une nation. Rien de plus vrai. Ce qui est plus contestable, c'est qu'elle incruste Bruxelles dans son rôle de capitale flamande. Mais ce n'est pas tant cela qui chagrine les états-majors francophones, résignés à toute conquête thioise qui a quelque durée. Non, c'est ce mot de nation qu'ils feignaient de ne pas entendre quand il était proféré hors des enceintes officielles et qui va être coulé dans une loi fondamentale. Il accompagne d'ailleurs un libellé qui ouvre un boulevard au "séparatisme feutré" dont parlait Albert II. Hélas, ils préfèrent en gémir que travailler sérieusement sur la même base.

Tenez, prenez le FDF, ce gros gourmand qui voudrait ava-

ler la moitié du Brabant wallon. Avis à nos compatriotes de cette province : il introduit des Flamands sur ses listes comme des raisins dans un pudding (qu'on me pardonne ici une image churchillienne ; elle n'est pas accordée à cette coterie). Son seul objectif est de faire des voix et n'importe à quoi elles servent. M. Maingain a donné l'exemple de la répudiation de l'idéal. Ses séides l'imitent plutôt qu'ils ne lui obéissent. C'est bien simple : juché, sur son fumier, le poussinet de Mme Spaak a de plus en plus de mal à régir sa basse-cour. Ici, on se bagarre avec le copain du MR, là on passe au PS, au CDH, à n'importe qui offre des strapontins et des fauteuils. Alors, n'allez pas parler d'une vraie nation à ces belgicains typiques. M. Maingain cite sentencieusement le roi pour jeter l'anathème sur le nationalisme flamand.

La garde d'honneur de la Wallonie, les défenseurs de Bruxelles, cherchez-les ailleurs que dans les casernes du Système. Ils œuvrent avec de pauvres moyens dans l'obscurité où s'égare la classe politique et où se fatiguent les pas de notre peuple. Ils cheminent à l'instar des petits réseaux qui mobilisèrent tout de suite les adversaires du traité de Maastricht et de la Constitution eurocratique. Comme eux, ils portent dans leur musette les raisons d'espérer. Ils seront les vainqueurs de demain et peu leur chaut que les lauriers de la victoire ceignent alors d'autres fronts que les leurs. Comme les fondateurs de Wallonie Libre, ils se fondront dans une légende anonyme qui oubliera toutes les lâchetés pour mieux persuader qu'ils étaient légion. Ainsi en va-t-il des peuples forts et de ceux qui le redeviennent. Qu'il en aille de même chez nous !

Jacques Rogissart.

LE DIRECTOIRE SE MET EN PLACE.

La liste de ses membres en sera publiée dans un prochain numéro.

COTISATION :

Attention ! Ne la payez pas deux fois ! Pour 17 euros (ou 22 euros si vous voulez apporter votre soutien), vous recevez *La Nouvelle Wallonie Libre* ET *Wallonie-France*.

Versez-la sans tarder au compte n° 068-22719876 de *Wallonie-France* 4130 Tilff avec la mention "Nouvelle Wallonie Libre".

LA CONJONCTURE POLITIQUE

■ Une fois de plus, la chasse au français est ouverte. La prochaine fusion de Gaz de France et du groupe Suez mettrait en grand danger la politique énergétique du royaume, modeste actionnaire du géant. Comme s'il y avait, en *België*, une politique de l'énergie. Il y a longtemps que le soin en est laissé aux financiers. À quand par exemple le retour au nucléaire, impératif pour desserrer l'étreinte pétrolière ? À quand, comme en France, une véritable promotion des biocarburants ?

La Communauté française, elle, veut fermer les portes des grandes écoles aux étudiants français. Trop nombreux, trop chers, meilleurs que les nôtres aux concours d'entrée. Difficile de ne pas soupçonner la francophobie atavique de nos dirigeants dans une mesure aussi irréfléchie.

■ Le rouleau compresseur flamand écrase un peu plus les illusions francophones. Le *CD&V* et son alliée *NVA* ont présenté un projet de Constitution flamande typiquement confédérale : la Flandre fixerait elle-même ses compétences. Elle se proclame ce qu'elle est : une nation. C'est normal. Le seul point qui nous irrite est que le texte confirme Bruxelles dans son rôle (non demandé et non accepté) de capitale du futur État flamand.

■ Riffifi au FDF ! Plusieurs sections (dont celle de

Woluwé-Saint-Lambert où M. Maingain convoite l'écharpe mayorale) mettent des Flamands sur la liste électorale. À Woluwé-Saint-Pierre, c'est encore mieux : nos pseudo-francophonissimes s'allient carrément au VLD. Ailleurs, des conseillers communaux font défection pour chercher fortune aux côtés des partis mieux placés. Cela fait jaser un peu la base, mais cela s'arrangera. Comme disait Vanden Boeynants, quand les dégoûtés sont partis, ne restent que les dégoûtants.

Dans cette atmosphère qui ne sent pas bon, l'ancien ministre régional et actuel bourgmestre d'Auderghem Didier Gosuin s'est mis à susurrer que la direction n'a pas de projet digne de ce mot pour affronter la grande négociation communautaire de 2007. Ce n'est pas vraiment faux : à lire le magazine du parti *Perspectives francophones*, le plan de M. Maingain se résume à une défense énergique du... statu quo, agrémenté d'une réunionite aiguë entre dirigeants francophones. Avec tout de même un coup d'œil vers un État wallo-bruxellois si sa chère Belgique disparaissait. L'idée mérite d'être creusée, mais dans une optique clairement séparatiste et non dans un frissonnement de trouille. M. Gosuin est-il plus branché là-dessus que son président, auquel il a renoncé à discuter son poste ? On en doute, mais qui sait, avec le temps ?

PETITS POTINS

■ L'imbécillité belge a la vie dure. Dans *Le Vif / L'Express* du 17 février, l'ancien ministre CDH Jean-Jacques Visseur ose affirmer que la Belgique "*demeure un véritable modèle*" pour les pays du Proche-Orient, notamment au Liban où il enseignerait comment résoudre les conflits entre communautés. On sursaute. Résolus, nos problèmes communautaires ? Stables, nos institutions ? Il est à présumer que M. Visseur rêve debout pour sa chère Belgique plutôt qu'il n'analyse, avec des idées simplettes, les réalités de ce que de Gaulle appelait "l'Orient compliqué". Il aura confondu la politesse de ses interlocuteurs avec un désir d'imitation.

■ On disait récemment en France qu'après la gauche-caviar venait la gauche-pétard. Celle-ci se dévoile aussi chez nous. M. Di Rupo avoue avoir consommé du cannabis dans sa jeunesse et, sous prétexte que cette pratique est largement répandue, propose de la légaliser... moyennant une campagne de prévention ! On retrouve là une bien fâcheuse tolérance du PS envers de multiples formes de transgression soixante-huitandistes de salon. Dans une Wallonie que rongent la peur et parfois la désespérance, ce n'est pas très rassurant.

■ Claude Despiegeleer, le magouilleur en chef de Charleroi, vient de nous révéler le fin mot du scandale qui l'a emporté avec ses complices : M. Di Rupo voulait nuire à M. Van Cauwenberghe dont il jalousait la force électorale. Bon sang, mais c'est bien sûr ! Comment a-t-on pu croire que les turpitudes de la municipalité y étaient pour quelque chose ?

■ La fuite de la terroriste turque Fehriye Erdal confirme ce que nous savions déjà : nous sommes tragiquement démunis face à la menace d'attentats. Mais elle nous a appris quelque chose : il y a des ministres qui se servent, à des fins privées, d'avions de la Défense nationale. Ce n'était pas vraiment un secret d'État, mais c'est un mini-scandale de plus.

■ La Fondation Roi Baudouin étudie l'insécurité. Pour la combattre ? Non, pour combattre le SENTIMENT d'insécurité. Elle nous traite en hallucinés.

■ Aveu tranquille du ministre flamand Brigitte Grouwels du gouvernement bruxellois : à choisir entre un francophone unilingue compétent et un Flamand bilingue incompétent pour une nomination, elle choisirait le second !

LE COIN DU GÉOPOLITICIEN

LE LIBRE-ÉCHANGE INTERNATIONAL, corollaire de la concurrence à tout va, est le credo de la Commission européenne et de la plupart des gouvernements occidentaux. Mais, sans nier certains avantages de la mondialisation, ne faut-il pas y regarder de plus près, surtout pour une économie fragile comme celle de la Wallonie ? Un petit rappel de la théorie s'impose.

Le libre-échange équitable requiert :

- une connaissance aussi parfaite que possible des marchés partenaires ;
- des taux de change fixes, avec ce que cela suppose de conditions posées à la politique monétaire. Or, les monnaies des pays asiatiques dits émergents, et même le dollar américain, sont des devises très administrées en fonction de l'intérêt national. Les Européens, eux, ont commis la bêtise d'abandonner cette prérogative régaliennne à une Banque centrale (à Francfort) indépendante, férue d'orthodoxie monétaire et indifférente à la croissance et à l'emploi;
- des conditions d'accès égales aux marchés de chaque partenaire. Or, l'Union européenne est la plus ouverte et la plus transparente de tous les grands blocs économiques, sauf (mais pour combien de temps ?) pour l'agriculture. Ailleurs prévalent d'innombrables mesures administratives qui sont des protections déguisées du marché international.

De bonnes stratégies commerciales peuvent évidemment remédier aux imperfections du système réel des échanges. Il y a quand même lieu de se faire du souci sur les énormes disparités du coût de la main-d'œuvre entre nos pays et les pays émergents. Elles sont la principale cause des délocalisations d'usines et d'activités dont nous nous plaignons de plus en plus. Certes, il serait inhumain de ne pas permettre aux seconds de ne pas utiliser cet avantage comparatif. Toutefois, il faudrait réfléchir à un mécanisme proscrivant, dans une certaine mesure, le dumping social, afin d'éviter une désindustrialisation rapide dans certains de nos secteurs, comme la sidérurgie en Wallonie.

En outre, il est bon de rappeler à la réflexion une notion qui sent le soufre depuis quelques années, sous l'influence du libre-échangisme américain : le "protectionnisme éducateur" que pratiquèrent longtemps les États-Unis et l'Allemagne pour développer leur industrie. Il est particulièrement opportun pour certains secteurs de pointe en phase de maturation (la Wallonie n'en manque pas !). Dans *Le Monde* du 3 mai 2005, l'économiste Henri Bourguignot concluait de ne pas trop se fier à la théorie dite des "coûts comparatifs". En effet, de nos jours, le progrès technologique se diffuse très rapidement et telle branche, que l'on croyait à l'abri par son avance scientifique ou technique, peut se retrouver vite exposée à la concurrence de pays en voie de réel développement. Il peut donc se justifier de la protéger, au moins un certain temps par des barrières douanières. Mais attention : l'opération ne sera réussie que si l'on conserve aussi autour d'elle un minimum de tissu industriel.

D'autre part, il est impératif de bétonner des secteurs vitaux pour notre vie en société. La sécurité des approvisionnements alimentaires ressortit par exemple à cette préoccupation. Celle-ci s'inscrit dans ce que l'on appelle maintenant en France le patriotisme économique... si mal vu de la Commission européenne, dont la myopie mercantiliste n'est plus à démontrer.

On aura compris que l'abandon de l'économie au tout-privé est la pire erreur à commettre, surtout dans les pays comme la Wallonie où l'initiative privée est trop faible. C'est vrai aussi pour la recherche et la formation continue qu'il faut plus que jamais promouvoir afin de rester créatifs et compétitifs. D'ailleurs, les grands apôtres du libre-échange sont devenus très nuancés en Europe lorsque des mains étrangères se sont approchées de leurs producteurs d'électricité. Et que dire des remous provoqués par l'OPA de Mittal sur Arcelor ? Comme par le passé, les États-Unis ne sont pas à la traîne dans ce double jeu : leur Congrès a bronché lorsqu'un groupe des Émirats arabes unis a voulu prendre le contrôle des six plus grands ports de la côte est.

À part cela, il y a évidemment un libre-échange très normal dans la vie des affaires. Il s'accompagne de plus en plus de délocalisations. Elles vont en principe dans les deux sens, mais il faut prévoir que ce sera aussi de plus en plus dans le mauvais sens pour nous. Nos politiciens n'aiment pas cela. C'est compréhensible, mais pourquoi chantent-ils tant les avantages du traité de Maastricht et de la mondialisation ?

L'IMMIGRATION est devenue un sujet d'interrogation dans des pays européens comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Danemark où elle était jusqu'il y a peu considérée dans l'esprit du "*peace and love*". Nos dirigeants francophones, eux, s'accrochent au tabou du "multiculturalisme", avec ce résultat que nos activistes musulmans vibrent à l'unisson de leurs coreligionnaires du Tiers Monde, que la violence monte dans les écoles des quartiers sensibles et que des bandes "ethniques" sévissent dans nos villes. Le PS, le CDH et Ecolo essaient d'occulter ces dérives. Ils s'emploient à favoriser la régularisation des clandestins (au grand dam des comptes de la Sécurité sociale) et s'opposent *de facto* à toute mesure d'endiguement du phénomène. S'ils arrivaient à leurs fins, l'assimilation à laquelle aspirent la majorité des immigrés (mais pour combien de temps si rien ne change ?) deviendrait un objectif illusoire. Et l'extrême droite finira par donner le la du débat politique. C'est probablement le dangereux calcul des hautes sphères du belgicisme et des milieux d'affairistes qui veulent disposer d'un lumpenproletariat taillable et corvéable à merci.

La meilleure parade serait une laïcité intransigeante de l'État, une acculturation énergique des allochtones (avec des moyens supplémentaires pour les écoles qui, en tout état de cause, en ont bien besoin) et dans une politique appropriée de l'emploi, laquelle ne porterait ses fruits que si elle était solidement liée aux deux autres.

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Épater la galerie? Rien de plus simple : quelques mots rares suffisent. Encore faut-il les employer à bon escient...

Solution p. 30

1. électuaire :

- A. grimoire à l'usage des alchimistes
- B. relatif à l'élection du pape
- C. remède fait de poudres mélangées à du miel

2. infundibullforme :

- A. en forme d'entonnoir
- B. d'une forme tarabiscotée
- C. relatif à un raisonnement non fondé

3. mixtion :

- A. action de mélanger des produits médicamenteux
- B. action d'uriner
- C. coiffure ancienne convenant aux deux sexes

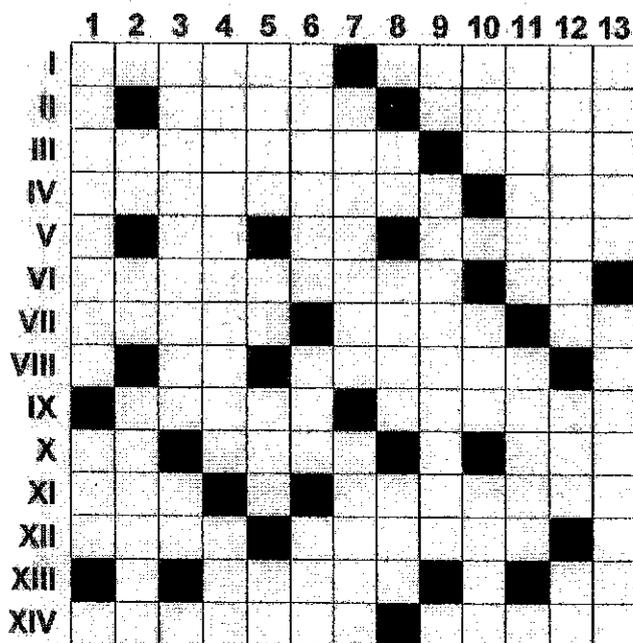
4. préprandial :

- A. médicament à avaler à jeun
- B. qui précède le repas
- C. fossé herbeux entourant des fortifications

5. sommière :

- A. addition compliquée
- B. sieste de longue durée
- C. clairière dans une forêt

Mots croisés Au nom du Père



HORIZONTALEMENT: I. A contrario, le seul nommé de la grille — D'un goût douteux et suranné. II. Diligentée — Pour un diminutif anglais d'une fille

de Fernand ou une petite fille de Paul. III. Fille de Gaston, soeur d'Alain — Examen in vivo. IV. Fille de Jean — Encore un joli coco celui-là ! V. Joue au laser — Sous mi — Flocons sur lait froid. VI. Lien obligé — Réfléchi. VII. Bienheureuse élue régulièrement — Département tout proche — Genre d'ET. VIII. Fifty-fifty à Rome — Fils d'Antoine. IX. Balance entre deux poids — Désormais intégrée à la Police fédérale. X. Désigne — Improvisation vocale en Jazz — Chez-soi. XI. Inscription à l'acide — Remettre dans l'urne. XII. Section du canal — Compris. XIII. Fils de Guy — Sur sa branche. XIV. Fils d'Henri — Ancien François.

VERTICALEMENT: 1. Melchior Jr — Promenait dans Londres. 2. Partie de rigolade — Marie — Saupoudra. 3. Notre homme aux Havanes — Expulsé. 4. Vieilles rosses — Foire aux questions sur le Net. 5. Parfois complètement pourris — On la croise aussi — Balle fatale — Dévoré. 6. Tendre Poulet ? — Regimba — Classement hiérarchique d'huiles. 7. Fils de Fernand — Sors du pis. 8. Dans — C'est toujours les autres qui le sont — Un germain. 9. Train rapide — Pierres ou couleur. 10. Principe chinois — Sè-vère — Engager. 11. Pour en jeter sans gêne — Fils de Daniel. 12. Fils de Louis 1er nommé — Lancé — Pige. 13. "Eh", lançai — Fils de Michel.

Ch. Baré

BRÈVE

QS

Sigle de Québec Solidaire, le nouveau parti souverainiste. Il entend se situer à la gauche du Parti Québécois (PQ), notamment en menant le combat contre l'ultra-libéralisme.

Rappelons qu'en 1995, le PQ, champion de la souveraineté de la Belle Province, avait raté de peu son objectif. Souhaitons bonne chance à nos amis québécois pour les élections de 2007.

À propos du livre *Belgique, le dernier quart d'heure ?*

RTBF1, 4 mars 2006

Paul-Henry Gendebien au JT de 19h30

Anne Delvaux (présentatrice du JT) : *Rattacher la Wallonie à la France, c'est, depuis longtemps, le credo de Paul-Henry Gendebien. Le Président du parti politique Rassemblement Wallonie-France reste plus que jamais convaincu que la Belgique est un État en perdition et que Wallons et Bruxellois ne doivent pas accepter de négocier avec la Flandre un divorce à l'amiable* (reportage de Nicolas Gillard, Frédéric Gersdorff).

F. Gersdorff (journaliste) : [À l'image: le livre de Paul-Henry Gendebien, *Belgique - Le dernier quart d'heure ?* avec l'auteur devant une table de journalistes] : «*Belgique - Le dernier quart d'heure ?* : le point d'interrogation ponctue ce titre par pure politesse. Car Paul-Henry Gendebien en est persuadé: la séparation est inévitable. L'heure est venue, pour Wallons et Bruxellois, de prendre leur indépendance. En 2007, il ne sera plus temps de négocier.»

P.-H. Gendebien [filmé en rue] : *Je crois qu'il faut, au contraire, dire: «ça suffit; nous refusons de négocier sous la contrainte et nous préparons, quant à nous, un avenir équilibré et sécurisant en dehors de la Belgique que vous, Flamands, avez détruite.»*

F. Gersdorff [P.-H. Gendebien est filmé en compagnie des journalistes] : *Dans l'actualité récente, P.-H. Gendebien trouve trois signes évocateurs de cet État en perdition — je cite :*

1° le «*Manifeste pour une Flandre indépendante*» publié par le groupe De Warande, un groupe d'industriels flamands [N.B. : à l'image, on voit la page de cet ouvrage où se trouve la liste des signataires] ;

2° les bons vœux du Roi [À l'image: le Roi prononçant son discours du 31 janvier 2006] «... ni dans un séparatisme explicite ou feutré» [F. Gersdorff poursuit:] ... et les réactions négatives que ces propos ont suscitées en Flandre;

3° la métaphore utilisée par Yves Leterme en décembre dernier pour comparer Flamands et Wallons [À l'image, le texte, en flamand, d'Yves Leterme : *Wat dan met de solidariteit met de Walen; une voix donne la traduction*] : «*Notre solidarité avec les Francophones ressemble de plus en plus à une sorte de sac à dos rempli de pavés que nous devons porter pendant une course cycliste infernale.*» Pour le Rassemblement Wallonie-France et son Président, «trop, c'est trop». Conclusion: [À l'image: P.-H. Gendebien filmé en rue].

P.-H. Gendebien : *Nous avons une solution à cet égard-là. C'est de négocier le plus vite possible avec la République française un statut qui apportera la sécurité économique, politique et culturelle à nos populations.*

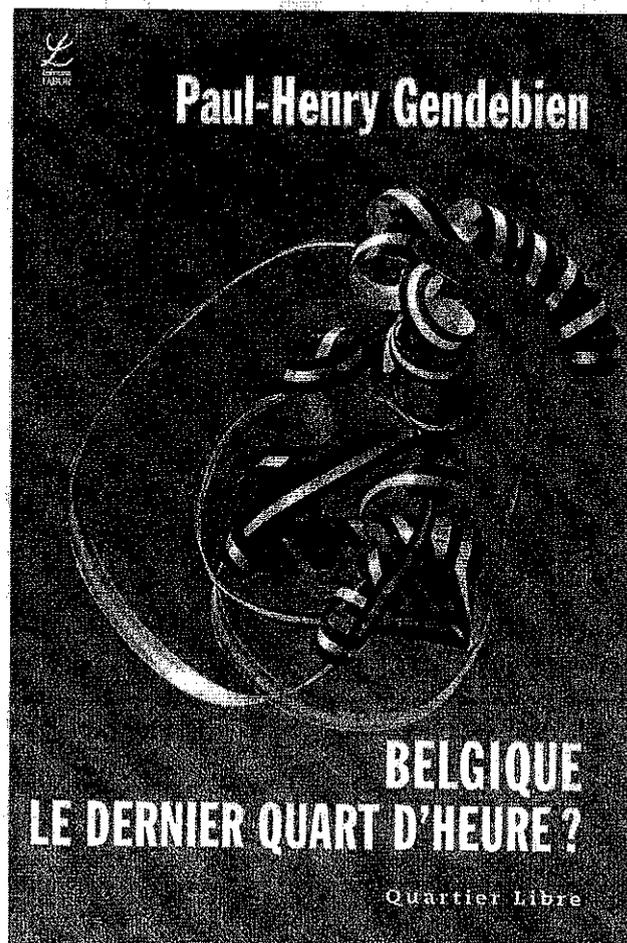
F. Gersdorff (voix de -) [À l'image: une salle densément occupée par une foule attentive lors d'un meeting animé par P.-H. Gendebien (archives du 16 mai 2004)] : *Se rattacher à la France, faute d'identité wallonne. Le Rassemblement Wallonie-France reste très critique à l'égard de la gestion de la Wallonie. Pour rappel, en 2004, aux dernières élections ré-*

gionales, le parti rattachiste avait obtenu 1% des suffrages. [À l'image: le dépliant RWF des élections de 2004, à la page où l'on voit les photos des candidats avec le titre: «Nos têtes de liste pour la Région».

Rappelons que, de son côté, la presse écrite a largement fait la publicité de cet ouvrage.

Citons notamment les quotidiens de la chaîne Sud-Presse (*Vers l'Avenir, La Meuse, Le Jour*,... compte rendu de Christophe De Caebel), *La Libre* (Christian Laporte), *L'Écho* et *La Dernière Heure* (comm. de l'Agence Belga) sans oublier *Le Monde* (Jean-Pierre Stroobants), mais aussi les hebdomadaires, tels que *Le Journal du Mardi* qui lui consacre trois pages et où Claude Demelenne rend hommage à l'auteur qu'il voit comme «*l'un de nos (trop) rares penseurs politiques*»; Père Ubu avec ce commentaire : «*Il nous semble très gentil d'affirmer que "les Flamands s'en vont". En fait, ils sont déjà partis.*»

Dans son édition du week-end pascal, *Le Soir* a consacré une pleine page à une interview de P.-H. Gendebien, sous le titre «*Préparons le divorce à l'amiable.*» Dominique Berns et David Coppi ont posé pas moins de 20 questions ce qui a permis à l'auteur de détailler les points forts de son essai.



Éd. Labor, coll. Quartier libre, 198 pp., 13 euros.

D'une maladie à l'autre.

Marc PHILIPPE

En France, on a assisté à une mobilisation sociale sans précédent contre l'adoption du Contrat Première Embauche ; en Italie, ce fut l'enjeu majeur du débat entre Romano Prodi et Silvio Berlusconi ; en Allemagne, c'est encore la question charnière de la coalition dirigée par Mme Merkel. Le point commun ? Le chômage massif et la précarité de l'emploi, notamment chez les jeunes, c'est bien là le principal problème dans les trois grands pays fondateurs de l'actuelle Union européenne.

Il n'en faut pas plus pour que d'aucuns, parmi les observateurs politiques, y aillent régulièrement, dans les médias, de leurs commentaires sur l'incapacité de ces pays à se remettre en question pour dégager des solutions susceptibles de faire retrouver enfin le chemin de la croissance et de l'emploi.

Il est surprenant de constater «l'originalité» dont font preuve ces mêmes observateurs. Lors des élections fédérales en Allemagne, ils appelaient ce pays «l'homme malade de l'Europe», qualificatif qu'ils avaient déjà attribué à la France après la déroute de la droite lors des élections régionales, mais qu'ils viennent également de décerner à l'Italie alors que s'approchait l'échéance des élections législatives. Nous savons gré à ces commentateurs de nous renseigner ainsi sur l'état de santé de ces pays, le paradoxe n'étant pas de savoir lequel des trois est le plus gravement atteint, mais bien qu'ils soient malades tous les trois !

Mais, au fond, de quoi souffrent-ils ? C'est là que nos commentateurs font preuve d'un conformisme affligeant en se transformant en simple caisse de résonance d'un discours dominant où règnent les sempiternels lieux communs sur la dérégulation, la flexibilité de l'emploi et autre compétition. Nous les retrouvons beaucoup moins diserts lorsqu'il s'agit de nous fournir une analyse sur l'impact de ces politiques de dérégulation et de flexibilité, sur le bien-être général des populations européennes. «Pur procès d'intention», nous rétorquent-ils ! «Regardez la Grande-Bretagne qui est parvenue, par ce biais, à réduire considérablement son taux de chômage». Parlons-en effectivement en nous demandant combien de jeunes Britanniques peuvent aujourd'hui accéder à la propriété de leur logement ou même financer l'achat d'un véhicule ?

Ces commentateurs semblent «oublier» qu'avoir un emploi signifie d'abord avoir un moyen d'accéder à un certain bien-être et n'est ni une fin en soi ni une simple donnée économique ou statistique.

Les jeunes Allemands, Français et Italiens l'ont bien compris, eux qui, par leur choix électoral ou leur contestation, ont adressé à leurs gouvernants un message clair qui exprimait leur désarroi et leur angoisse face à la précarité de leur situation. Au travers de ce message apparaît en filigrane l'ineptie d'un système économique basé essentiellement sur la rémunération du capital ne profitant qu'à

une infime minorité. Il est largement temps que l'on prenne conscience de l'urgente nécessité de rétablir un juste équilibre entre la rémunération du capital et celle du travail. Continuer de privilégier le capital au détriment du travail ne peut qu'accélérer les déséquilibres. Ceux-ci pèsent aujourd'hui lourdement sur les investissements industriels que les entreprises doivent consentir pour assurer leur pérennité et, par conséquent, sur l'emploi. En agissant à court terme sur la rémunération exclusive du capital, ce système ne peut qu'engendrer la concentration des entreprises et donc la mise en place de monopoles de fait d'une part, des pertes régulières et massives d'emplois d'autre part. À terme, ce système met à mal également tout le mécanisme de protection sociale mis en place par les pays d'Europe occidentale et qui est une des pierres angulaires de leur vie démocratique. Qu'on y réfléchisse bien ! Aucun emploi précaire ne permet de garantir sur le long terme un financement adéquat des systèmes de soins de santé, des allocations de remplacement et encore moins des retraites.

On imagine mal toutefois un pays européen s'attaquer seul à ce problème. Il revient, dès lors, à l'Union européenne de prendre ses responsabilités politiques en imposant, par exemple, des conditions plus strictes d'accès au marché de la consommation de l'Union qui serait garanti aux seules entreprises respectant un code de bonne conduite en matière d'accès à l'emploi. ■

Pauvre « Piedboeuf » !

Mais surtout pauvres travailleurs soumis aux dures lois des délocalisations et de la bourse qui se doit de satisfaire des actionnaires toujours avides de voir les dividendes de leurs actions gonfler.

Et pourtant, « Piedboeuf » était depuis des décennies une institution en Wallonie, particulièrement à Liège. Le nom, trop difficile à prononcer pour des bouches étrangères devint « Jupiler ».

C'était sympathique, cette nouvelle appellation gardait le goût du terroir, Jupille. On expliqua alors qu'il fallait grandir pour subsister et une nouvelle restructuration accoucha d'une association avec le grand concurrent Stella Artois. Interbrew était né.

Nom moins agréable pour des esprits latins, mais enfin si la vie de l'entreprise devait passer par là et sauver des emplois ... !

Nouvel et dernier épisode : Interbrew devient InBev avec son lot de décisions funestes pour la région liégeoise. Les mêmes mots reviennent, restructuration et pertes d'emploi auxquels viennent s'ajouter les doux noms de délocalisation et de flexibilité.

Les services financiers d'achats et d'exportations vont partir en Hongrie et en Tchéquie et c'est le site liégeois qui, avec 145 postes supprimés, va le plus souffrir. Cela ne fera jamais que la 4^e restructu-

ration en un an. Le géant de la bière est-il à l'agonie ? Que nenni !

Son bénéfice s'est élevé l'an dernier à 1 milliard d'euros avec un chiffre d'affaires en hausse de 7,2%. Ombre au tableau, le chiffre d'affaires recule de 1,1 % en Belgique. Or, InBev veut augmenter celui-ci dans toutes ses zones avec pour objectif d'atteindre une progression de 30 % en 2007.

Il faudra encore rationaliser à l'avenir dans les 120 implantations que compte le groupe brassicole, principalement en France, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Pays-Bas, mais rien ne dit que Jupille ne devra pas encore « faire un effort ».

Le 24 mars, une manifestation de travailleurs parmi lesquels une vingtaine de militants du RWF exprimaient leur refus de cette logique financière qui piétine l'humain et le plonge dans la souffrance quand ce n'est pas dans le désespoir.

« Que les travailleurs qui ne sont pas d'accord aillent travailler en Hongrie ou en Tchéquie avec les salaires et les protections sociales en vigueur dans ces États ! » Tel est le discours des patrons d'InBev !!!

De telles pratiques et le retour de la directive « Bolkenstein » au parlement européen ne donnent-elles pas raison aux Français et aux

Hollandais qui ont dit non à ce projet de constitution européenne qui privilégiait une économie ultralibérale complètement débridée au détriment d'un code du travail durement acquis dans nos sociétés de la « vieille Europe » ?

Oublier les rejets français et hollandais serait une faute grave de la part des dirigeants européens. Légiférer pour empêcher de telles pratiques, n'est-ce pas aujourd'hui une nécessité urgente ?

Paul Durieux

P.-S. : Au début d'avril, la presse économique a rapporté le dernier projet d'InBev : sa filiale Sun Interbrew va investir 80 millions d'euros en Ukraine « afin de développer une culture (sic) de la bière dans cette ancienne république soviétique ».

Au détriment de la consommation de vodka ?

Enfin, les syndicats ont demandé « aux familles belges actionnaires d'InBev » pourquoi elles n'avaient plus « aucun respect des collaborateurs qui ont tant travaillé pour faire de cette entreprise le premier brasseur mondial ».

Demander à ces « braves » actionnaires d'avoir du remord, autant demander à un requin de regretter d'avoir avalé sa proie toute vivante.

BRÈVE

Épurer la langue

Au Québec toujours, l'ardeur mise à la traque des mots anglais ne faiblit pas. Ainsi, un groupe de contrôleurs officiels surveille sans arrêt les médias et ne manque jamais de leur faire remarquer que, par exemple, le *ferry-boat* est un traversier ; le *building*, un édifice ; le *ticketing*, l'embarquement...

« Nous n'avons aucune envie de baisser les bras », a répondu leur chef à FR2. Il reste à espérer que cette belle ardeur inspire les Wallons et... beaucoup de Français.

Wallonie-France est la seule revue d'information et de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans la République française

Johnny Hallyday la voudrait belge, nous la préférerions française...

la naturalisation

Michel Martens et Jean-Sébastien Jamart

Si, en dépit de ce que déclarait Charles Plisnier le 21 octobre 1945 lors du Congrès national wallon, « *Je ne suis pas un fuyard. Je veux devenir français un jour, peut-être..., mais avec mon peuple!* », vous n'avez pas la patience d'attendre, si les résultats des sondages vous font désespérer de devenir un jour Français, si votre âge vous fait craindre de ne jamais voir le jour où la Wallonie deviendra région de France, si rien ou presque ne vous retient encore en Belgique, alors voici une possibilité pour réaliser votre rêve...

Wallonie-France, dans le n° 35 (mars - avril 2001), y consacrait un bref article signalant que les ressortissants d'un territoire ayant été un moment sous administration française, étaient autorisés à déposer une demande de naturalisation immédiate sans attendre le délai de 5 ans de séjour sur le territoire de l'actuelle République française (art. 21-19, section 5 du code civil français). Et de rappeler que le territoire de la Belgique actuelle, avait été français entre 1795 et 1814.

Cette entrée en matière ayant aiguisé notre curiosité, nous découvrimus mieux!

En effet, la loi n° 98-170 du 16 mars 1998 art. 8 (entrée en vigueur le 1er septembre 1998) introduit, outre l'article déjà cité, l'art. 21-20 dans le code civil français: « *Peut être naturalisée sans condition de stage la personne qui appartient à l'entité culturelle et linguistique française, lorsqu'elle est ressortissante des territoires ou États dont la langue officielle ou l'une des langues officielles est le français, soit lorsque le français est la langue maternelle, soit lorsqu'elle justifie d'une scolarisation minimale de cinq années dans un établissement enseignant en langue française* » (texte disponible sur le site Internet officiel: <http://www.legifrance.gouv.fr/>).

La Belgique est, dans l'ordre alphabétique, le premier des États ayant le français pour langue officielle! Toutefois, l'art. 21-16 du code civil stipule: « *Nul ne peut être naturalisé s'il n'a en France sa résidence au moment de la signature du décret de naturalisation* ». Pour devenir Français sur base de l'art. 21-20 du code civil, il faudrait donc avoir une résidence en France au moment de la signature du décret de naturalisation. Cette analyse est cependant contredite par certains sites Internet, rédigés notamment par la société civile, qui indiquent que la condition de résidence ne s'applique pas aux ressortissants des États dont la langue officielle est le français (voyez le site Internet de Carine Durrieu-Diebolt, avocate à la Cour de Paris:

<http://sos-net.eu.org/etrangers/interne/natidx.htm>).

Le délai moyen de naturalisation était de 16 mois fin 2003 ! Ce sera un peu juste pour voter aux élections présidentielles de mai 2007 ...

Ceux qui seraient tentés par la démarche doivent absolument vérifier ou faire vérifier les implications sur leur situation personnelle. **Toute décision prise à la légèreté peut avoir des conséquences très graves.**

En effet, l'acquisition de la nationalité française (ou de toute autre nationalité) par un Belge fait perdre la nationalité de Belge (art. 22 du code de la nationalité belge - cf. le site Internet officiel:

<http://www.juridat.be/cgi-loi/legislation.pl>).

La perte de la qualité de Belge peut avoir comme conséquence la perte de leur emploi pour les personnes travaillant dans une administration en Belgique...

Ainsi, le GERFA faisait la réponse suivante à une affilée tentée par un changement de nationalité (cf. *Diagnostic* n° 233 de décembre 2005 (1). :

« *Avant la modification du statut des agents, l'acquisition volontaire d'une autre nationalité impliquait automatiquement la perte de la qualité d'agent. Actuellement, le raisonnement est différent, puisque l'art. 16, 1° de l'arrêté royal du 2 octobre 1937 prévoit: "Nul ne peut être nommé agent de l'Etat s'il ne remplit les conditions générales d'admissibilité qui suivent: 1° être Belge lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'État, ou, dans les autres cas, être Belge ou citoyen d'un autre État faisant partie de l'Espace économique européen."*

L'art. 112 du statut prévoit également que:

« *Perd d'office et sans préavis la qualité d'agent de l'État, l'agent belge qui ne satisfait plus à la condition de nationalité belge et dont les fonctions comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'État."*

Le problème sera donc de déterminer si l'agent qui acquiert une autre nationalité européenne participe directement ou indirectement à l'exercice de la puissance publique ou à la sauvegarde des intérêts généraux de l'État (2).

Ces critères n'ont pas été définis et sont suffisamment larges pour poser problème.

Au GERFA, on estime que la plupart des fonctions exercées à l'État participent à l'exercice de la >>>

puissance publique ; l'acquisition d'une autre nationalité européenne peut donc entraîner la démission d'office sur la base de l'art. 112 et le risque est suffisant pour déconseiller à l'agent de la prendre. Notre raisonnement serait autre pour les fonctions d'enseignant ou plus généralement pour toute fonction dans un service public qui n'assume pas des missions d'autorité. »

Il y a encore lieu de noter qu'en matière civique, vous bénéficiez des droits attachés à la qualité de Français (droit de vote, droit d'éligibilité, droit d'accès à la fonction publique). En contrepartie, vous devez vous conformer aux lois de la République. En matière civile, l'acquisition de la nationalité française vous soumet aux lois françaises, notamment en ce

qui concerne les actes de votre vie privée (mariage, divorce...).

Et, à ne pas oublier, lorsque vous viendrez en Belgique, vous vous verrez appliquer... la loi belge du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers ! ■

(1) Le GERFA est le Groupe d'Études et de Réforme de la Fonction Administrative, organisation syndicale agréée. Avenue du Pont de Luttre, 137-1190 Bruxelles, site Internet: <http://www.gerfa.be>

(2) Pour le cas d'une autre nationalité (non européenne), le problème ne se pose pas, puisque l'agent ne réunit plus alors les conditions prévues par l'art. 16, 10 repris ci-dessus.



« Le Conseil d'État va très mal et il est vraiment temps d'ouvrir les yeux sur le fonctionnement d'une institution qui ne remplit plus ou qui remplit mal ses missions ». C'est par ces mots que M. Michel Legrand a commencé son éditorial du *Diagnostic* n°236 (mars 2006). Les causes de cette situation sont multiples et se chevauchent :

1. l'arriéré gigantesque accumulé depuis une quinzaine d'années, conséquence de l'introduction des recours en suspension provoqués par les nombreuses plaintes déposées contre des nominations partisans ;
2. « le manque de réaction des responsables (premier président, présidents, auditeurs généraux)... Cette inertie s'apparente à un véritable déni de justice » ;
3. « la politisation des nominations des conseillers », c'est-à-dire l'infiltration par les partis politiques ce qui permet — on l'aura compris ! — de contrôler discrè-

Un Conseil d'État en panne

tement de l'intérieur le fonctionnement de ce tribunal administratif. Un bon exemple est fourni par l'arrêt de la VIII^e chambre (3 février 2006) : « Trois magistrats étiquetés ont refusé d'annuler (la nomination de) trois hauts fonctionnaires politiques malgré l'avis catégorique de l'auditeur et ont refusé de poser la question préjudicielle ». L'absence d'exams a pourtant bien causé un préjudice aux autres candidats — ce cas récent est analysé en pages 4 et 5 de ce mensuel.

4. L'absence de gestion des services administratifs « constitués en minicorps, extrêmement jaloux de leurs prérogatives et de leurs privilèges ».

Il est donc urgent, conclut M. Legrand, de porter le fer dans la plaie béante et, entre autres réformes, que l'on « aboutisse enfin à une nouvelle procédure de nomination des magistrats sur des bases objectives. Tout un programme ».

En attendant, c'est la pétaudière, conséquence directe du délitement de l'État belge.

Ndlr : en février, le Conseil d'État a, dans un beau sursaut, annihilé la nomination de la plupart des hauts fonctionnaires de la police fédérale. Aussi sec, Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, les a « renommés » à titre intérimaire. Motif : le service doit assuré. Rompez !

J.L.

À quoi tient une couronne royale ?

« Le 3 février 1830, les puissances (ndlr : britannique, française et russe), par le protocole de Londres, reconnaissent de fait l'indépendance de la Grèce en offrant la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg (le futur Léopold I^{er} de Belgique), qui l'accepte, mais qui est écarté par Capo d'Istria (ndlr : ou comte Kapodistrias, homme d'État grec, alors président de la nation hellène). » Extrait de *La grande encyclopédie*, Larousse, 20 volumes, 1974, rubrique Grèce, pp. 5583-5624.

Le Point fait le point...

... sur la Belgique (n° 1749 /23 mars 2006) et, à notre humble avis, le fait d'une manière partielle !

Ça commence fort avec, en couverture et sous le titre *Flandre, la tentation séparatiste*, la photo, prise en 2003, d'un manifestant flamand (mais fier d'être belge !) brandissant deux drapeaux frappés, l'un du Lion, l'autre du Coq.

Outré un article de synthèse signé Yves Cornu, on trouve, en fin de numéro, un dossier de 8 pages curieusement appelé *Spécial Belgique*, alors qu'il n'y est question que de trois ou quatre figures sportives toutes flamandes (mais garantes de l'union des Belges !), d'un chanteur flamand qui chante en français, d'un chef d'entreprise flamand, soucieux de l'unité du pays et d'un "poète optimiste" tout aussi flamand. Et, pour finir, on a droit à une enquête sur les problèmes des diamantaires anversoises !

Quant à la Wallonie, elle est passée à la trappe, sauf dans un bas de page consacré à «ces Wallons qui rêvent d'être français (...) une hypothèse qui relève de la politique-fiction, à en juger par le peu d'impact que cette cause rencontre au sein de la classe politique française».

Signalons encore l'interview de Didier Pavy, journaliste français émigré en Belgique depuis 1993, qui encense «la belgitude, tradition démocratique et libérale». Voilà une définition inédite de la médiocrité ! Mais passons et épinglons le passage suivant :

Le Point — Et demain, peut-être va-t-on vers une Confédération ?

D. Pavy — Peut-être. Mais les Suisses ne sont pas moins suisses parce qu'ils vivent dans une confédération (...)

Malheureusement pour lui, l'appellation "Confédération helvétique", utilisée par pure tradition, ne reflète plus la réalité politique depuis belle lurette.

C'est en 1815 que, le Congrès de Vienne ayant réaménagé la Suisse en 22 cantons par l'ajout de Genève, du Valais et de Neuchâtel, la Diète élabore un pacte fédéral. Conséquence de la guerre civile du Sonderbund, la Constitution de 1848 renforcera encore l'option fédérale. Un gouvernement central, siégeant à Berne, s'occupe depuis de la diplomatie, de l'armée, de la poste et de la monnaie grâce à la mise sur pied d'une autorité exécutive (Conseil fédéral), d'une Assemblée fédérale et d'une Haute Cour (Tribunal fédéral) destinée à examiner les litiges entre les cantons.

Malgré certaines tensions (notamment celles entre les francophones jurassiens et les Bernois) qui aboutiront en 1978 à la création du canton du Jura, ces institutions sont toujours bien vivaces, alors qu'en Belgique, elles se détricotent sans cesse.

Du vrai sens des mots...et de leur "Bon usage" !

* * *

«Le Flamand et la rose...

...Elle est socialiste et wallonne, il est libéral et flamand. Ils sont députés et attendent un enfant. Leur liaison crée un scandale, dans un pays où le divorce entre les deux communautés est totalement institutionnalisé», écrit, d'entrée de jeu, Jean Quatremer dans *Libération* (17.02.06).

On l'aura compris, il s'agit de "l'affaire Sophie Pécriaux- Rik Daems" qui, en janvier dernier, a provoqué l'indignation (surtout en Flandre) ou une curiosité amusée (surtout en Wallonie). Il est vrai que l'on a là un beau symbole du divorce belge, annoncé par l'évolution divergente des mentalités, et par une situation économique profondément différente de part et d'autre de la frontière linguistique.

«Le sud du pays n'ayant pas réussi à se reconvertir après l'effondrement des industries lourdes traditionnelles, le chômage coûte cher à des finances publiques principalement alimentées par la riche région flamande (...) La séparation de fait, on y est, dit le correspondant de *Libé* à Bruxelles, l'histoire du pays n'est qu'une longue marche des Flamands pour conquérir leur totale autonomie, voire leur indépendance, face à des francophones qui les ont longtemps dominés économiquement et persécutés culturellement. (...) En 2006, les Flamands peuvent être satisfaits, il n'y a quasiment plus de Belgique».

Tout cède ou a déjà cédé : «Les partis politiques, le barreau, les télévisions et les radios, l'enseignement, la recherche, etc.». Demain, sans doute, ce seront les syndicats. Quant aux patrons flamands, ils glissent déjà vers le séparatisme.

Bruxelles, "capitale nationale", est au cœur du combat des flamingants «qui veulent éviter que (la ville) fasse sa jonction avec la Wallonie et que la tache d'huile francophone gagne : impossible désormais de recevoir des chaînes de télé francophones, y compris les chaînes françaises, en Flandre».

L'osmose entre Flamands et Wallons ne s'est jamais faite, même si quelques Belges pur sucre ont cru voir dans le cas Pécriaux-Daems «une solution à tous les problèmes communautaires (...) les mariages mixtes ne dépassent pas 1% par an. "C'est l'illustration qu'il y a deux pays dans ce pays"», admet Luc Van der Kelen, chef du service politique du journal flamand *Het Laatste Nieuws*.

Et J. Quatremer conclut ainsi son excellent article : «L'idylle entre Pécriaux et Daems, et ce n'est pas un hasard, a eu lieu dans l'un des rares lieux de rencontre entre Flamands et francophones, le Parlement fédéral. Leur relation dérange car elle est à contre-courant de l'histoire. Et le tumulte qu'elle a engendré montre, en creux, que la Belgique — qui accueille le siège des institutions communautaires et concourt à bâtir cette Europe où toute discrimination fondée sur la nationalité ou les origines est censée être pros- crite — a achevé de se dissoudre».

J. L.



Précarités

Trois mois de crise pour qu'enfin soit liquidé le Contrat Première Embauche! Pour Antoine De Gaude-mar, dans son édito intitulé *Irruption (Libération, 14.04.06)*, la situation est moins grave qu'il n'y paraît.

Mieux, la jeunesse française pourrait servir de modèle aux jeunes européennes : «*Historique, puissant, irrésistible: le mouvement social contre le CPE que vient de vivre la France appelle ce genre d'adjectifs. Ce conflit, qui a jeté des millions de Français dans les rues toutes générations confondues, aura eu sur les plus jeunes un effet encore plus fort. Car c'est bien la génération jetable, celle qu'on disait des "Sois stage et tais-toi" et de la précarité intériorisée, qui a fait irruption en politique, en masse et de manière fracassante, entraînant des foules que les syndicalistes les plus chevronnés n'avaient pas su mobiliser depuis des lustres.*»

"Béni" soit *Le Canard Enchaîné* (05.04.06) qui nous facilite la tâche et résume la situation : du chemin de croix au happy end. «*REVUE DE PRESSING* : Lessivé, le CPE! À la ramasse, le Premier ministre et le chef de l'Etat!» Après la prestation télévisée de Chirac et l'annonce de promulgation sans application et autre suppression sans abrogation, les éditorialistes et commentateurs ont rivalisé d'inventivité pour résumer la situation. Voici quelques mots et expressions, glanées dans les quotidiens des 1^{er} et 3 avril, *Libération, Le Parisien, France Soir, Le Monde, Le Figaro, La Croix, L'Humanité* : «*Absurde, Imbroglia, Incompréhensible, Hasardeux, Bouffonnerie, Mortné, Père Ubu, Château de cartes, À tort et de travers, Embrouille, Tricheur, Abracadabrantésque, Surréaliste, Baroque, Calamiteux, Partie de bonneteau, Crise de régime*», etc. Crise de régime, peut-être. Mais pas crise de vocabulaire en vue.

Pour Patrick Sabatier (*Libé, 10.04.06*), *Crise de régime* : «*C'est avec curiosité mêlée de lassitude, et d'un brin d'inquiétude, qu'on attend de voir quel lapin mité notre apprenti sorcier Premier ministre va sortir de son chapeau, ce matin. Son mentor, le prestigitateur fatigué de l'Elysée, a longtemps su faire prendre aux Français des vessies pour des lanternes. Mais, il a perdu la main et a eu visiblement du mal à trouver la formule magique permettant de remiser le balai devenu fou du CPE et de faire refluer la marée des opposants. Il n'a plus d'autre choix que de le briser. De l'abroger. On imagine le locuteur de*

"l'abracadabrantésque" penché sur le dictionnaire, en quête de synonymes "d'abrogation" (abandon, abolition, annulation, retrait, substitution, remplacement ???), le mot pour en finir avec la loi chère à son Premier ministre, sans en finir avec celui-ci. Lequel a probablement ressassé les termes qu'il emploiera pour que le "remplacement" du CPE n'évoque pas d'autres synonymes infamants — abdication, renonciation, capitulation, reddition (émasculatation inadmissible pour celui qui se vantait, dit-on, d'avoir les c... de faire une réforme qu'il lui faut à présent trouver les mots pour défaire ...).»

Jean-Marie Colombani (*Le Monde, 02-03.04.06, Louvolement*) tire à boulets rouges sur le tandem Chirac-Villepin : «*Sous la Ve République, plus que dans tout autre régime, la fonction essentielle du chef de l'État est de préserver l'unité du pays. D'où il lui revient, avant toute chose, d'éviter de plonger ce même pays dans la crise, qu'elle soit extérieure ou intérieure (...)* Tout l'être de Dominique de Villepin paraît mû par cette seule aspiration : "Levez-vous orages désirés!" Il sait que plus il s'obstine, plus il a des chances de faire grandir le désordre: plus grandira l'aspiration du retour à l'ordre, plus il sera conforté dans la posture qu'il cherche. C'est une conception de la politique détestable. Ce faisant, il tord le bras au pays. Ce mode de gouvernement, en effet, ne convient pas à la France. Dominique de Villepin aime dialoguer avec nos ancêtres, notamment avec les Bonaparte. Il sait en outre "dialoguer" avec le prince (c'est-à-dire lui imposer son point de vue); entre les deux, il y a les Français. Mais qui sont-ils à ses yeux? Rechercher l'affrontement est pour lui plus noble que de s'appuyer sur le consentement. Or l'essence d'une démocratie ne réside-t-elle pas dans la patiente construction d'un consensus? (...) Reste l'essentiel, la jeunesse, car cette loi sur le CPE a pris la forme d'un conflit de générations. (...)

La jeunesse d'aujourd'hui, celle défavorisée, des banlieues, comme celle qui est issue des classes moyennes cherche avant tout à s'intégrer dans la société comme sur le marché du travail. Pour un pays qui retrouverait confiance en lui-même, ce peut être un formidable levier (...) La bataille présidentielle : celle de 2002 s'était, hélas, jouée sur la sécurité. Celle de 2007, les propos de M. Chirac en témoignent, a toute chance de se jouer sur la précarité. Ce pourrait être un miracle pour la gauche. Une gauche qui se remettrait à penser, à inventer».

En attendant ce retour de la pensée, Jean-François Kahn constate dans *Marianne* (1-7.04.06) à propos des néolibéraux : «*Plus l'échec de leur système devient flagrant (chômage, précarité, exclusion, croissance faible, creusement des inégalités, déficits cumulés, apartheid ethnico-social, insécurité, violence, tribalisme, affaissement moral, règne du chacun-pour-soi, rapports de jungle, déculturation,*

>>>

règne de la vulgarité, etc.), plus ils tentent d'exorciser ce calamiteux bilan en opérant un retournement de concept. Pour eux, «réformer» signifie d'abord s'attaquer aux acquis sociaux ; pour eux, s'opposer au néolibéralisme, c'est faire preuve de «conservatisme et d'immobilisme».

Pourtant, «la ruse ne prend plus. On a trop tiré sur la corde. L'ampleur du mouvement anti-CPE en apporte la preuve. Il arrive, aujourd'hui, aux néolibéraux dogmatiques ce qui est arrivé, hier, aux néocommunistes dogmatiques : tout pète !»

Certes, il faut bouger, conclut JFK, mais en remplaçant «au centre du système économique et social non plus l'État ou la bureaucratie, non plus le capital ou le profit, mais l'homme dans sa dimension physique et spirituelle». Il y a urgence, en effet.

Élections en Italie — “Couillonné”!



Le caïman se débat comme un beau diable. Mais les dés sont jetés. Celui qui avait traité ses adversaires de “coglioni” se retrouve couillonné à son tour. Malgré les incertitudes initiales. Et ce sont les voix des Italiens de l'étranger qui ont été déterminantes, notamment au Sénat. Ironie de l'histoire, puisque c'est ce gouvernement qui a permis ce vote historique. Voici quelques titres à la une : «L'Italie cassée en deux» (*La Repubblica*, 11.04.06); «Berlusconi remonte, Prodi résiste» (*Corriere della Sera*, 11.04.06); «Prodi : je gouvernerai pendant cinq ans» ; «Berlusconi attaque: magouilles»; «Prodi, la victoire se confirme»; *L'Unione* : «non au supergouvernement».

Pour *Le Monde* (13.04.06) : «La courte victoire de la gauche va permettre à Silvio Berlusconi de jouer les trouble-fêtes». Quant à *Libération* (12.04.06) : «Silvio Berlusconi aboie, Romano Prodi passe».

Claudio OPASSICH



ÉCHOS DE FLANDRE

Avril 2006

Des Flamands parlent aux Flamands

Joël Goffin

Un *Morgen* (08.04.06) dépité a consacré deux pages à l'attrait que le *Vlaams Belang* exerce auprès des jeunes Flamands (18-20 ans). Ce dernier recueillerait 26,7 % de leurs suffrages et devancerait largement les autres partis (*CD&V/NVA*, 23,7 %; *SP.A/ Spirit*, 16,9% ; *VLD/ Vivant*, 12,8 %, et *Groen I*, 4,1%). On le voit, un beau potentiel de progression... «La rébellion contre l'establishment et l'insatisfaction sociale dans le contexte électoral actuel sont canalisées par la droite et donc par le *Vlaams Belang*», précise Anton Derks, chercheur à la *VUB*. Et plus du tout par l'extrême gauche. Contrairement à d'autres formations, le *Belang* ne chercherait pas à nier les problèmes liés à l'insécurité, à la société multiculturelle ou à un État belge déginglué. Et cela séduit les jeunes. Peeter De Roover, Président d'honneur du *VVB* (associations du mouvement flamand), dans le *Morgen* (18.02.06), constate quant à lui, non sans amertume, que «le *Vlaams Belang* est devenu lentement mais sûrement un nouveau *CVP*. Une pieuvre qui grappille toutes les voix possibles dans tous les groupes sociaux possibles.» Dans le même numéro, on apprend que le *Stemmenkampioen* du *Laatste Nieuws* envoie les politiques francophones dans le fond du panier. Si on lit entre les lignes, essentiellement de par leur qualité de ... francophone et non de gestionnaire.

Suite à la publication du rapport de l'ICN (Institut des Comptes Nationaux) qui détaille les mauvais indicateurs économiques de la Wallonie, le *Tijd* (01.04.06) constate que «l'écart se creuse toujours plus entre les économies flamandes et wallonnes».

À la perspective d'une nouvelle réforme de l'État, que d'aucuns au Nord espèrent décisive, les médias ne cessent de sortir des chiffres favorables à leur thèse, à savoir que la Flandre maintient en vie Bruxelles et la Wallonie. Ainsi le *Nieuwsblad* (04.04.06) tente-t-il de démontrer que Bruxelles est mortellement malade comme le prouveraient les chiffres croissants du chômage, des jeunes en particulier, et le nombre de faillites. Il en appelle Charles Picqué à un peu plus d'humilité, lui qui devra sans doute tendre la sébile à la table des prochaines >>>

négociations. Semblable exercice pour le *Standaard* (07.04.06) qui titre «*La Wallonie est trop chère*». Pour les mêmes raisons que celles énumérées plus haut, mais aussi parce que les salaires wallons sont trop élevés si l'on tient compte d'une productivité supposée plus faible qu'en Flandre. La FGTB wallonne a donc raison quand elle écrit récemment que «*le concept de nation belge sonne de plus en plus creux*».

Le *Laatste Nieuws* (04.04.06), comme le *Nieuwsblad*, pointe du doigt, chiffrés à l'appui, le fait que les huissiers sont plus rarement envoyés au domicile des mauvais payeurs en Wallonie qu'en Flandre: 6,6 % au sud contre 19,9 % au nord. L'arrondissement de Huy détient le record absolu en la matière: aucun huissier n'a été envoyé en 2004 et 2005 pour réclamer des amendes impayées! Le *Standaard* (22.03.06), lui, publie des chiffres du ministère des Finances. Ceux-ci montrent que les Wallons demandent beaucoup plus souvent que les Flamands des facilités de paiement ou une diminution de leur amende fiscale (n'est-ce pas, Monsieur Ducarme?). Pour 2005, les statistiques parlent d'elles-mêmes: 56 % des demandes proviennent de Wallonie pour 26 de Flandre et 18 de Bruxelles.

La méconnaissance du néerlandais des politiques wallons énerve au plus haut point les Flamands: Di Rupo qui balbutie dans l'espoir de devenir Premier ministre, Laurette Onkelinx qui baragouine (elle avait promis un jour que tous les Wallons seraient bilingues en 2006). Mais aussi Marie Arena. Lors d'une tournée *Corn* (*Corn* pour *communication*), à Gand où elle rendait visite à des professeurs wallons plongés dans un bain d'immersion linguistique d'une semaine (*sic*) à charge du Plan Marshall, un de ceux-ci, plus impertinent que les autres, lui aurait demandé quand elle comptait s'y mettre. La réponse de notre Ministre: «*De nexte keer*» (pour «*De volgende keer*»), une phrase incongrue qui a fait rire, ou pleurer, la presse flamande.

Les apparitions et l'interview (factice) du Prince Philippe, surnommé en Flandre le «*Prins der Walen*» (Prince des Wallons) ou encore le «*Gaston Lagaffe de Laeken*», n'en finissent pas de diviser Flamands et francophones. Ce qui fait dire à Rik Vancauwelaert (*Knack*, 29.03.06): «*Avec la monarchie constitutionnelle, la mystique de la royauté a clairement disparu. La monarchie comme ciment de l'unité de la Belgique ne prend plus, car le pays n'a jamais été aussi divisé sur le plan communautaire qu'aujourd'hui*».

Un sondage RTL-TV1 et VTM nous apprend que 56% des Flamands se disent d'abord flamands. 53,3 d'entre eux ne sont plus attachés à la monarchie. Pire, pour 65 % des sondés, Philippe n'est pas prêt à régner.

Peter Vandermeersch (*Standaard*, 27.03.06) précise que «*paradoxalement, les réponses du Prince Philippe prouvent à suffisance que celui-ci — et son entourage qui fourmille de diplomates surdiplômés — n'est pas capable d'établir une relation normale avec un média moderne. Parce que, si c'était le cas, le média le prouverait trop bien: il ne peut pas le faire*» (ndlr: jeu de mot sur «*Hij kan het niet*»: «il est incapable d'affronter les médias» et «il est incapable de régner»).

Luc Van der Kelen (*Het Laatste Nieuws*, 27.03.06) ajoute que la manière dont Philippe a réagi témoigne d'un doute personnel et même d'une certaine panique. Le rédacteur en chef du plus grand quotidien flamand y va d'une tirade irrévérencieuse: «*Par son interview (d'excuses) publiée dans deux journaux, ce prince a donné l'image que les médias renvoient de lui: celle d'un maladroit, d'un personnage ennuyéux qui, dans les médias, apparaît toujours dans l'ombre de sa femme. En français, tout cela passe plus ou moins. Mais quand le prince doit parler néerlandais, il perd la spontanéité de sa langue maternelle*». Deviendra-t-il un jour le roi des Belges. «*Mieux vaut pas*» (*Beter van niet*), conclut Van der Kelen.



Le *Standaard* (13.04.06), sous le titre «*L'élite flamande veut absolument plus d'autonomie*», évoque le second *Lentemanifest* (Manifeste du Printemps) qu'il reproduit sur deux pages, soit une version «*soft*» du Manifeste de la *Warande*. On y plaide un «*élargissement drastique des compétences des Régions*». En substance, «*le statu quo institutionnel ne sert pas les chances de survie de la Belgique*». On connaît la chanson: ce serait également tout bénéfique pour la Wallonie. 75 personnalités du monde économique, culturel et universitaire ont signé ce précieux document de travail. Ils en appellent à ne pas conclure d'accord gouvernemental tant que des réformes importantes ne sont pas programmées. Le nombre des signataires a doublé par rapport au premier Manifeste de 2004. Tous les présidents de parti ont applaudi à cette initiative, même si le SP.A, favorable à des compétences socioéconomiques accrues, souhaite ne pas s'étendre sur les autres volets (sécurité sociale) afin de... ne pas dévoiler ses cartes avant 2007. >>>

Dans le *Standaard* (27.03.06), Robert Senelle, professeur à l'Université de Gand, estime qu'il faut évoquer l'avenir de la Flandre au sein du cadre belge lors du prochain round communautaire en 2007 : «*En cas de mauvaise volonté des francophones, les Flamands devront se placer en dehors du cadre de la Constitution belge et, à partir du Parlement flamand, proclamer la Flandre région autonome comme cela s'est fait récemment en Catalogne*». Et d'ajouter froidement: «*Les autres suivront bien!*».

Dans le *Tijd* (13.03.06), Manu Ruys, un monument du mouvement flamand, analyse la situation actuelle. Rien de bien neuf si ce n'est l'idée d'abandonner Bruxelles dans la mesure où cela pourrait servir l'indépendance de la Flandre. Le *Belang* n'a pas du tout apprécié...

Yves Leterme est bien embêté avec le cordon sanitaire: certains mandataires CD&V — beaucoup n'osent pas encore dire ce qu'ils pensent vraiment ! — sont tentés de «parler» avec le *Belang* après les élections communales. Pas question, dit le Président du CD&V, alors que le *Stemmenkampioen* (*Laatste Nieuws*, c. 21.02.06) montre qu'une majorité de ses électeurs est favorable à une rupture du cordon (52,5 % contre 32,9).

Le séparatiste sans complexe Jean-Marie Dedecker poursuit son petit bonhomme de chemin dans les librairies de Flandre. Il bat même tous les records de vente avec son *Rechts voor de raap*. 20.000 exemplaires sont déjà partis. Du jamais vu pour un homme politique flamand.

Un grand émoi s'est emparé des forums flamands après l'assassinat à la Gare centrale d'un adolescent refusant de donner son lecteur mp3. Il se mêle d'incompréhension après qu'un juge d'Oudenaarde ait proposé de ne plus punir les petites infractions, celles qui renforcent le sentiment d'insécurité de la population. Le *Belang* a fait de son thème de campagne... la sécurité !

En ce week-end pascal, je me suis promené du côté de Cassel et de Bergues, soit la Flandre gallicane. Et quelle ne fut pas ma surprise de voir au Mont Noir, le lieu d'enfance de Marguerite Yourcenar, des inscriptions touristiques unilingues flamandes, des lions noirs et des Tavernes Bruegel en veux-tu, en voilà. Cette infime partie du département du Nord joue avec le feu en avançant la carte de l'identité flamande et en se montrant perméable à leurs voisins de Diksmuide. Les nationalistes flamands, ces Serbes du nord, seront toujours tentés d'y éradiquer une culture française que les autochtones sont bien loin de rejeter !

Enfin, pour l'anecdote, depuis l'annonce de la délo-

calisation de la brasserie d'Hoegaarden vers Jupille (Liège), la célèbre Blanche (*) serait boudée par les Flamands (*Metro*, 12.04.06). Ah, protectionnisme, quand tu nous tiens !

(*) Sous l'Ancien Régime, Hougarde, enclave de la principauté de Liège dans le duché de Brabant, produisait une bière blanche très appréciée des Liégeois. Juste retour des choses ?



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

.be, point ultime

Revenons trois mois en arrière. Cela en vaut la peine, croyons-nous. Le 6 février, sur le thème «*Voulons-nous vivre ensemble ?*», *La Libre* publiait 5 réponses parmi lesquelles ressortait celle de M. Felice Dassetto, Italien d'origine devenu sociologue à l'UCL.

Avec une belle franchise, il expliquait que «*le mensonge, le silence et la méconnaissance*» triomphaient partout en Belgique.

D'un côté, «*mensonge de Flamands qui feignent d'ignorer que l'histoire a des retours et qu'il y a un passé où elle allait en sens contraire*». Oui mais, comme vous le savez, M. Dassetto, la gratitude n'est pas vraiment une vertu répandue.

De l'autre, «*mensonge wallon quant aux causes de sa stagnation, car on a l'impression qu'il ne faudrait pas seulement un plan Marshall, mais une révolution culturelle pour sauver une Wallonie engourdie par une culture datée et paralysée par une bureaucratie partisane*». Un autre mensonge vient de ceux qui, notamment, rêvent de flamandiser Bruxelles «*en l'achetant morceau par morceau*».

Le silence. «*Entre Flamands et francophones (ou Walen comme persistent à dire les Flamands), il n'y a pas de débat sur l'avenir commun. (...) On fonctionne sur l'agression, l'astuce, le positionnement. (...) J'entends dire que les populations flamandes ne suivraient pas leurs politiciens, je n'en suis pas aussi sûr*». Bien vu, Professeur, d'ailleurs le CD&V-NVA et le *Vlaams Belang* font déjà à eux deux plus de 50% des intentions de vote.

Quant aux politiques, au contraire de leurs lointains aînés, ils ont tous une vision provinciale, ou au mieux régionale, des problèmes. Enfin, «*une sociologie de la méconnaissance et de son contraire serait à faire, mais je pense qu'on trouverait difficilement des collègues sociologues flamands disposés* >>>

à y participer, car ils seraient considérés traîtres» avec, comme conséquence, une tache indélébile sur leur CV.

Détail curieux, constatait encore F. Dassetto, il n'y a plus de Royaume/Koninkrijk, «mais une sorte de société anonyme qui s'appelle .be», restée en place pour collecter les taxes.

Peut-être la quête d'un simple bonheur matériel pourrait-elle arranger les choses si l'on s'abstenait de poser les questions qui fâchent ? Le règne du non-dit érigé en système politique, quoi ! «C'est peut-être ça l'esprit .be. Mais je parie que vous ne pourrez pas continuer longtemps de la sorte».

Mensonge et méconnaissance sont bien les deux mamelles de la désagrégation du .be, dernier avatar informatisé du Royaume de Belgique/Koninkrijk België. Nous voilà devenus... des .bétiens. C'est mieux que bétiens. Maigre consolation.

La foi du charbonnier

Rien à voir avec le Prophète et ses farouches zéloteurs. Non, il s'agit de la foi dans «la valeur du modèle belge», foi brûlante qui anime le chrétien-humaniste Jean-Jacques Viseur, ex-ministre fédéral des Finances. Il s'est rendu en février au Liban alors en pleine explosion de la fureur islamique. Il a été choqué bien sûr — on le serait à moins ! — par l'incendie et la mise à sac d'églises du quartier chrétien de Beyrouth, par les attentats et les assassinats qui se succèdent sans interruption.

En dépit de ce sombre tableau, sa confiance reste intacte dans la possibilité d'exporter l'illustre «modèle belge» au Pays du Cèdre. La preuve en est dans «la façon de résoudre les conflits entre nos Communautés au coup par coup et sans violence» a-t-il déclaré au *Vif/L'Express* (17.02.06). C'est pour M. Viseur un vrai espoir que partagent des Libanais. Cependant, le même ajoutait que les habitants de ce petit pays, après s'être dits tous Libanais, précisaient aussitôt être soit chrétiens (maronites, grecs orthodoxes ou arméniens), soit musulmans (sunnites, chiites, voire druzes). Les premiers penchent pour l'Occident, les seconds pour le monde culturel arabe. La quadrature du cercle, en quelque sorte ! Peu important ces différences à M. Viseur, il garde la foi chevillée au corps. Grâce à l'Évangile selon Jean-Jacques, la Belgique sauvera-t-elle le Liban, faute de se sauver elle-même ? Attendons 2007.

Solidarité entre «nos gens»

Pour prendre le large, pour vivre un destin plus digne ? Non, pour conforter la Belgique fédérale, pour continuer à être les dindons de la farce. Ah ! la noble ambition !

Invention de Wallonie-France ? Non, c'est bien le sens de l'appel à l'union des francophones, initié par Philippe Moureaux (PS) au début de mars. Cela «n'implique pas, à l'égard de la Flandre, une volonté

guerrière faite de provocations et de mises en garde matamoresques», s'empressait-il de préciser.

L'appel signifie la volonté de «défendre nos gens (sic) et leurs cultures», ajoutant qu'il conviendrait de voir si «les demandes des uns et des autres ne peuvent pas se compléter, voire s'imbriquer». Comment, en effet, concrétiser cette fraternité d'armes entre Wallons et Bruxellois ? Toute la question est là, car la Flandre s'efforcera de lézarder ce fragile front commun. Quoi qu'il en soit, relevons dans les quatre points proposés :

1. *Quid du financement de Bruxelles si la Flandre veut détricoter l'État belge ?*
2. *Quid de l'avenir des institutions bruxelloises si les règles fondamentales de l'État fédéral sont remises en cause ?*
3. *Quid des relations Wallonie-Bruxelles dans un contexte où la Belgique de papa s'estompe un peu plus ?*
4. *Quid du problème de l'arrondissement électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde et, d'une façon générale, des francophones de la périphérie ? L'échec des négociations montre qu'il faut se préparer à rouvrir ce dossier».*

À cette lecture, on se demande si M. Moureaux conserve encore quelque illusion.

Le lendemain, les 4 partis contactés (MR, CDH, Écolo et FDF) répondaient par un oui prudent. Épinglons toutefois la fin de la réponse faite à Hugues Danze (*Le Soir*, 06.03.06) par un Olivier Maingain apparemment désabusé :

«Les francophones n'ont pas à payer le prix de l'indépendance non avouée de la Flandre. Ma conviction, c'est que, face aux revendications flamandes, il n'y a pratiquement plus de marge de manœuvre pour les francophones. La Flandre est déjà dans une démarche préséparatiste, je n'exclus donc pas un blocage institutionnel total en 2007».

N'en déplaise à M. Moureaux et associés, le dépôt de listes francophones unitaires dans certaines communes du Brabant flamand sonnera comme une provocation aux oreilles de Mère Flandre.

Union des francophones

Le 24 mars, les délégations des partis se sont rencontrées afin de peaufiner le projet d'union face aux exigences de la Flandre. Parmi les déclarations du jour, épinglons celle de Joëlle Milquet, présidente du CDH : «Il faut discuter ensemble des stratégies de développement économiques et de l'optimisation de nos institutions. Et travailler à tous les scénarios possibles face à la Flandre, du plus léger au plus lourd, se préparer à toutes les éventualités (ndlr : souligné par nous), comme je le réclame depuis des mois. J'ajoute qu'il ne s'agit aucunement d'un front agressif dirigé contre quiconque (sic)».

Pâle lueur de lucidité, soupçon de dignité renaissante ? «Pourvou qué ça dourre», disait Madame Mère.

Fédéralisme d'union "confédéralisé"

M. José Happart a expliqué au *Soir* (11-12.03.06) sa vision politique. Il se veut le farouche défenseur «d'un État belge à trois régions», se dit tout à fait solidaire de Bruxelles, mais veut la peau de la Communauté française. Bien, bien...

Cependant, à une question d'Hugues Danze, touchant sa préférence (fédéralisme d'union ou confédéralisme ?), l'intéressé a répondu textuellement ceci : «*Dans mon esprit, on doit évoluer vers le confédéralisme que je vois comme un antidote de l'indépendance voulue par certains en Flandre. Ça permettra de conforter la solidarité entre les Régions; solidarité garantie par l'État fédéral.*»

Et voici ce qu'aurait pu répondre l'ex-Hérisson foudroyé s'il avait consulté un dictionnaire : "Le confédéralisme est un système politique qui unit deux ou plusieurs États souverains désireux de gérer en commun certaines compétences définies par traité. Si demain le confédéralisme s'impose, cela signifie que deux ou trois États indépendants auront remplacé l'État belge. Sans doute, devront-ils coopérer un moment pour régler la succession ! Plus d'État belge donc plus de transferts Nord-Sud, plus de solidarité. Plus rien !

«Fédéralisme, vecteur de tensions»

Dans *La Libre Entreprise* (11.03.06), deux jeunes économistes, Laurent Bouton et Denis Herbaux, ont implicitement exprimé leurs doutes quant à l'avenir de l'État belge. En effet, le repli sur soi des groupes fédérés «complexifie la prise de décisions communes. On se retrouve donc dans la situation paradoxale où la solution à un problème accentue celui-ci. Au final, en optant pour une structure fédérale, il semblerait que la Belgique ait mis le doigt dans un engrenage qui risque d'entraîner une différenciation de plus en plus importante des groupes qui la composent et, dès lors, une exacerbation des problèmes communautaires».

Wallonie-France n'a jamais dit autre chose. Remercions en tout cas ces deux jeunes représentants du monde universitaire d'avoir osé dire la vérité. C'est encore trop rare du côté wallon.

Nations en devenir

La Flandre, c'est en bonne voie. Et demain peut-être la Catalogne ... Quant au Monténégro, on le saura vite, puisque le référendum posant la question de l'indépendance aura lieu le 21 mai.

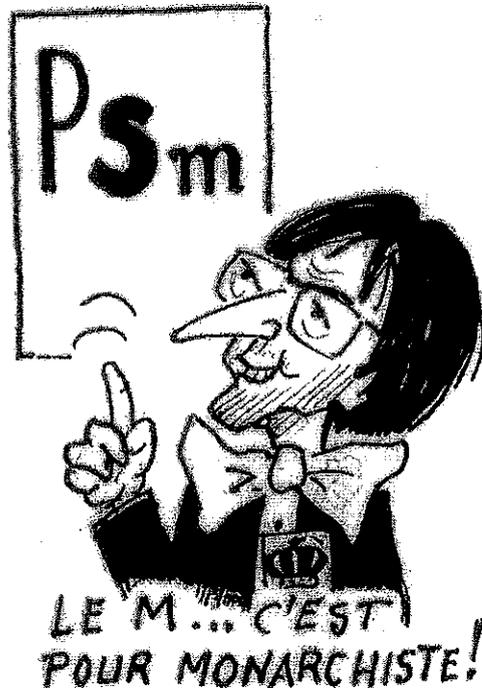
Agrandi en 1878 après la guerre russo-turque, le Monténégro s'intègre au lendemain de la Première Guerre mondiale dans le jeune royaume de Yougoslavie. À la fin du XXe siècle, la désagrégation de la fédération maintient toutefois une république ne rénaissant plus que la Serbie et le Monténégro en dé-

pit de l'opposition d'une grande partie des habitants de ce petit pays.

En 2002, c'est l'Union européenne qui se mêle de la question, persuade le gouvernement monténégrin de patienter trois ans avant d'organiser le référendum en imposant la participation de 55 % des électeurs.

Décision lourde de dangers, car de deux choses l'une : ou l'union est maintenue avec une Serbie (déjà embourbée dans le problème kosovar) au grand dam d'une large part des Monténégrins, ou le Monténégro devient indépendant à la grande fureur des Serbes. Bref, dans les deux cas, c'est un nouveau brûlot accroché au flanc du vaisseau Europe déjà en rade.

Wallonie et Ancien Régime



Le 29 mars, *La Libre* a publié un courrier de Jules Gheude qui rappelait l'étonnement de l'écrivain flamand Hugo Claus : comment «se prétendre socialiste tout en cautionnant un régime en vertu duquel un être humain (est) plus qu'un autre en raison du simple critère de sa naissance. Quant à Jean d'Ormesson, il explique, à propos de son père : le principe monarchique, en particulier, lui apparaissait tout à fait ridicule. L'idée qu'une collectivité puisse assurer son avenir en en remettant la charge à une famille donnée lui semblait folle».

Pourtant, selon un récent sondage, 68% des Wallons ont toujours besoin d'un père protecteur. Mentalité d'Ancien Régime qui perdure? C'est évident, mais la faute à qui, M. Di Rupo ? Faux problème, répondez-vous agacé. Pas sûr.

Jacques Liénard

Léopold Sédar Senghor aurait cent ans

La Francophonie consacrera l'année 2006 au souvenir du penseur visionnaire, du poète, du philosophe engagé et de l'homme d'État que fut Senghor, né en 1906 et disparu en 2001. Ce père fondateur de la Francophonie moderne, "socialiste croyant" comme il disait de lui-même, a connu un parcours exemplaire.

Il entreprend à Paris des études supérieures en 1928, et se lie d'amitié avec son condisciple Georges Pompidou, son "plus que frère", et est reçu à l'agrégation de grammaire en 1935. Fait prisonnier pendant la campagne de France, il sera libéré en 1942.

En 1945, il est élu député du Sénégal et, dans le même temps, publie son premier recueil de poèmes, "Chants d'Ombre".

Le 5 septembre 1960, Senghor devient le premier président de la République du Sénégal et est reconduit à quatre reprises à cette fonction. Il y renoncera volontairement en 1980.

Toute la Francophonie contribuera à l'exaltation de son souvenir : des expositions, des concerts, du cinéma africain, de la poésie, plus de vingt colloques, l'édition de livres, de disques, d'entretiens télévisés marqueront tout au long de 2006 l'hommage que lui doivent ceux qui parlent français. Son rôle majeur fut d'allier le respect de la diversité des cultures et des civilisations au dialogue entre les peuples. Il a mis en valeur "la Négritude", réhabilitant la culture négro-africaine qui ouvre la porte à un "Humanisme intégral", fleuron de la Francophonie.

BRÈVE

La bonne immersion

Quel est donc le pays étranger qui organise l'immersion en français ? Ne cherchez plus, c'est une initiative de l'école communale d'Heure (commune de Somme-Leuze, prov. de Luxembourg) :

«Les enseignants sont partis d'un constat : il est préférable de bien connaître sa langue maternelle, de la comprendre, de l'écrire et de s'exprimer convenablement à travers elle, avant de se lancer dans

une immersion en néerlandais ou en anglais. Pouvoir organisateur, direction, inspection et parents ont adhéré unanimement au projet».

Nous devons la connaissance de cette initiative, toute pètrie d'élémentaire bon sens, aux *Annonces — Messenger du Condroz/ Vlan*, (n°9/03.02.06) et non à la grande presse. Espérons que ce type d'immersion fera tache d'huile.

Solution du jeu de la p. 17

1-C / 2-A / 3-A / 4-B / 5-C

Solution du mot croisé du N° 65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	V	O	U	S	■	R	O	M	A	N	C	E
II	I	N	S	E	R	E	S	■	M	A	I	N
III	L	■	A	R	E	■	E	G	O	I	N	E
IV	L	E	G	E	N	D	E	■	U	S	E	R
V	A	M	E	N	E	■	S	I	R	■	S	G
VI	G	A	R	A	G	E	■	L	S	D	■	I
VII	E	N	■	D	O	U	C	E	■	A	V	E
VIII	■	A	B	E	C	E	D	A	I	R	E	■
IX	S	T	O	■	I	S	■	L	A	D	R	E
X	O	■	N	U	A	■	H	E	M	■	J	M
XI	L	E	S	S	I	V	E	■	B	O	U	M
XII	E	C	O	■	S	I	■	L	E	S	T	E
XIII	I	R	I	S	■	F	O	U	■	S	E	N
XIV	L	U	R	O	N	■	P	I	Q	U	E	E



Note sur les noms de famille

par Jacques LIÉNARD

Cette plaquette illustrée de 70 pages retrace l'origine des noms, leur évolution et les étapes de leur enregistrement en Wallonie.

Prix: 5€ (frais de port compris) à verser sur le compte de *Wallonie-France* 068-2271983-76 à 4130 Tilff. (vendue au bénéfice du périodique).

HISTOIRE

Lettre ouverte de Jacques Duboin à Gaston Doumergue, Président de la République (1934)

«Monsieur le Président,

Les résultats que votre politique a obtenu sont indiscutables : le commerce, l'industrie, l'agriculture n'ont jamais connu d'aussi mauvais jours ; les magasins n'ont plus d'acheteurs, le paysan ne vend pas son blé, le viticulteur ne sait où mettre son vin, tandis que dans le même temps... les traitements et salaires d'amenuisent, le chômage augmente... la situation financière de la France, par le jeu des emprunts à jet continu, ne cesse de s'endetter...

Allez-vous continuer ?

Certes, Monsieur le Président, votre courage civique et votre bonne volonté ne sont pas en cause. Vous faites tout ce que vous pouvez, mais n'aboutissez à rien, parce que vous tournez le dos aux réalités !

La production boude, dites-vous, il faut la revigorer. Cependant, si la production boude, ce n'est certes pas que les moyens lui manquent ; le problème, en ce qui la concerne, est résolu, car elle est équipée pour produire dix fois, cent fois plus qu'aujourd'hui ! Ce n'est donc pas la production qui a besoin d'être revigorée, **c'est la consommation !**

Or, Monsieur le Président, toutes les mesures de restriction que vous avez prises, ont-elles créé des consommateurs ? Des consommateurs solvables qui sont les seuls à intéresser la production ? Non !

Alors pourquoi, Monsieur le Président... inaugurez-vous chaque semaine des expositions où vous admirez et vantez les réalisations du génie humain qui, **toutes, tendent à produire davantage avec moins de travail ?** Car c'est un fait dont la constance lui a donné force de loi, qu'à toute augmentation du chômage, **celui-ci est devenu la mesure du progrès technique.**

Et bien sûr, on n'arrête pas le progrès !

La confiance manque, avez-vous dit, soyons sérieux, Monsieur le Président, même stimulée par un emprunt qui réussit, mais qui nous endette en capital et en intérêt, elle n'est qu'un élément artificiel qui ne donne pas de travail aux chômeurs et ne les nourrit pas davantage.

Comprenez donc, Monsieur le Président, que l'humanité change de civilisation : pendant les 60 siècles qui nous ont précédés, les hommes ont lutté contre la misère parce que les richesses étaient rares ; aujourd'hui,

grâce au progrès de toutes les techniques, les richesses, malgré tous les efforts qu'on fait pour les endiguer, débordent de partout : **c'est là le signe de la civilisation nouvelle de l'abondance.**

Le problème que vous avez à résoudre, Monsieur le Président, est avant tout un **problème de répartition, d'organisation** : d'un côté, vous avez des monceaux de richesses et des moyens d'en créer davantage encore, et de l'autre, **des êtres humains que, jusqu'à ce jour, vous avez condamnés à se restreindre, à se priver, comme si vous vouliez les punir d'avoir été les artisans de cette richesse.**

Faites cesser cette situation funeste, cet état de fait intolérable...

Vous n'avez d'ailleurs pas à choisir, Monsieur le Président, parce que **tout ce que vous avez tenté pour rétablir la situation présente a échoué !**

De même que l'on répartit les vivres dans une ville assiégée, **de même il faut répartir le travail, devenu une denrée rare, entre toutes les parties prenantes : plus le progrès technique se développe, moins pénible sera le labeur salarié, moins il durera et plus sera le temps récupéré pour des occupations plus nobles et plus enrichissantes !**

Si, Monsieur le Président, vous n'avez pas le courage de nous guider vers cette nouvelle civilisation dans laquelle quelques profiteurs privilégiés ont "à perdre", mais où tous les autres ont à gagner, vous serez un jour prochain rejeté par ceux-là même qui vous ont appelé...

Et vous savez, Monsieur le Président... combien violente est la colère d'un peuple qui souffre **et combien plus violente encore elle sera quand il réalisera que le pain qu'on lui refuse est à la portée de sa main !** Monsieur le Président, allez-vous continuer à laisser se développer la misère dans l'abondance ?

Veuillez agréer...

Jacques Duboin».

Cette lettre a été communiquée à 112 journaux de Paris et de province, elle a été reproduite par quatre et citée par sept !

À votre avis, ami lecteur, cette lettre, écrite il y a 72 ans par un responsable de la Banque de France, a-t-elle perdu de sa pertinence ?

Wallonie-France

Rédaction:

49B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège
Tél. + fax: 04 253 26 47

Rédacteur en chef: Jacques LIÉNARD

Secrétaire de rédaction:

Adrien LAURANT — tél. 085 51 25 52.

Secrétaire adjoint: Boris COUNE

Composition et mise en page:

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT

tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable:

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ;
MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,
Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,
Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,
Paul DURIEUX, Joël GOFFIN,
Patrick HEUSCHEN, Pierre HUPET,
Daniel JOZIC, Michel LEMMENS,
Michel MARTENS, Pierre-René MÉLON,
Pierre MÉLOT, OCULUS,
Claudio OPASSICH, André PATRIS,
Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,
Jacques ROGISSART, Eric SMETS,
Marc SUTTON, René SWENNEN.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,
sénateur honoraire,
Robert COLLIGNON,
ancien président du Parlement wallon,
Philippe DETROZ, professeur;
Albert SALON,
ancien ambassadeur de France
président du Forum francophone
international (FFI)
et de l'Avenir de la langue française,
Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien député,
André PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,
Roger PINON,
professeur d'école normale e.r.,
Me René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:
rue n°
code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de m'adresser un exemplaire de la revue bimestrielle ou de l'envoyer à la personne ci-dessous:

Mme, Mlle, M.
rue n°
code postal. localité.

pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois de

Je verse la somme de faveur de 5 euros (3 numéros) sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas) que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte **068-2271983-76** de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier M. Jacques Bonnivert, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff.